



11^e Rencontre internationale de Cybèle

Actes de la onzième Rencontre de Cybèle



Organisée par l'association Euromed IHEDN

Les 31 mars et 1^{er} avril 2022

A Marseille, en l'hôtel de la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES





L'espace euro-méditerranéen
soumis
à des dangers multiples

Les actes

Rencontre des 31 mars et 1^{er} avril 2022



L'espace euro-méditerranéen face à des risques multiples

La situation en Méditerranée connaît depuis des décennies des tensions et des crises, voire des conflits, dont la résolution semble toujours plus hors de portée : le conflit israélo-palestinien, la crise de Chypre, la guerre en Syrie, la crise libanaise, les tensions gréco-turques en mer Egée, la guerre en Libye, les tensions des Présides au Maroc, la crise algéro-marocaine, les tensions balkaniques, le conflit du Sahara occidental, les conflits du Haut-Karabagh etc..

L'espace méditerranéen est de plus environné d'autres conflits qui ne manquent pas d'impacter sa sécurité : crise irakienne, crise arabo-iranienne dans le Golfe persique, crise des mondes chiites et sunnites, conflits sahéliens, tensions israélo-iranienne au Proche-Orient, conflit du Darfour etc..

Cette situation a connu ces derniers mois de profonds bouleversements qui influent sensiblement sur la sécurité et sur les perspectives de défense de l'espace euroméditerranéen.

Dans cette perspective on peut souligner,

Dans le domaine des rapports de forces interétatiques :

- Le développement considérable des arsenaux de la plupart des pays riverains de la Méditerranée et notamment de leurs moyens aériens comme navals ainsi que bien évidemment, des missiles balistiques à moyenne portée, des drones et des capacités satellitaires par exemple en Turquie, Egypte, en Algérie, au Maroc mais aussi en Iran, confortant ou transformant les rapports de forces ;
- Le renouveau des marchés d'armement, par exemple en Turquie, Algérie, Maroc, Grèce ou Egypte, renforçant les dépendances vis-à-vis des producteurs et donc leurs liens géopolitiques ;
- Les conséquences des conflits en Syrie, en Afghanistan et en Irak, qui confèrent à certains acteurs un nouveau statut et l'opportunité de nouvelles ambitions, mais qui conduisent également à des disséminations de mouvements terroristes transnationaux ;
- Les modifications d'alliances, comme en Libye où la Turquie poursuit son soutien à Fayez Al Farraj contre Khalifa Haftar, modifiant le rapport de force et s'efforçant d'impliquer les pays riverains ;
- L'émergence d'une nouvelle stratégie, dite stratégie hybride qui allie des opérations de guerre conventionnelle, de guerre asymétrique et de cyberguerre ;

Dans le domaine des ressources et du partage :

- Les difficultés pour parvenir à un partage équitable des espaces maritimes, notamment avec les revendications unilatérales excessives de la Turquie en Méditerranée orientale, créant autant de sujets de litiges et de confrontation et relançant de vieux différends comme celui gréco-turc ;
- Les effets du réchauffement climatique tant sur les équilibres géographiques que sanitaires que sur l'économie et les flux migratoires ;

- L'impact du changement climatique sur les conditions de mise en œuvre opérationnelle : armes, équipements, personnel. ;
- L'apparition de ressources nouvelles dans certaines régions, telles le pétrole, le gaz ou l'électricité, qui crée de nouvelles rivalités et modifie les rapports économiques établis ;
- Les préoccupations environnementales et la volonté croissante de protéger les espaces maritimes des conséquences potentielles de l'exploitation des gisements offshore d'hydrocarbures .

Dans le domaine démographies, sociétés et migrations :

- Les changements intervenus dans les politiques de lutte contre l'immigration clandestine, dans les missions militaires ayant vocation à surveiller ou contrôler ces migrations ou les relations entre autorités portuaires et navires de sauvetage ;
- Les retours de djihadistes provenant des zones de combat vers leurs pays d'origine ;
- Les soulèvements populaires, portés par des revendications économiques, confessionnelles ou non et nationalistes, faisant trembler les régimes d'Alger, de Beyrouth, et d'autres, qui entraînent des instabilités préoccupantes ;
- Les politiques d'expansion de l'islam politique soutenues par le Qatar et la Turquie, voire par l'Arabie saoudite ;
- L'émergence de nouvelles technologies dans le cyber ou dans les communications avec notamment la multiplication des câbles sous-marins qui créent de nouvelles vulnérabilités ;

Dans le domaine des influences et ingérences des puissances extérieures :

- Les errements de Washington, et par voie de conséquence de l'OTAN, dans leurs démarches de désengagement, en Irak et en Afghanistan par exemple, sur fond de rivalités dans le golfe Arabo-Persique, de lutte d'influence avec la Russie et d'hostilités avec l'Iran, impactant sa relation avec le Liban mais aussi avec la Turquie voire avec tous les riverains du Bassin ;
- L'émergence de nouveaux acteurs qui, tels la Chine ou la Russie, profitent de la « redistribution des cartes » pour faire valoir leurs intérêts et développer leurs ambitions ;
- Enfin les effets connexes de conflits extérieurs qui nourrissent des rivalités instrumentalisées, comme l'affrontement Iran-Arabie saoudite transformé en argument pour la recherche de domination des mondes sunnite et chiite.

Une rencontre nécessaire

Ce constat a paru justifier la nécessité de rassembler des spécialistes afin d'analyser dans quelle mesure ces divers points pouvaient constituer la source d'un risque, voire d'une menace, pour la sécurité globale de l'espace euro-méditerranéen. Il a alors été décidé d'organiser un rendez-vous sous la forme d'un colloque international à Marseille, au sein de l'Hôtel de la région Sud-Provence Alpes Côte d'azur, en début avril 2022 rassemblant des experts civils ou militaires dont la légitimité était fondée sur une expérience incontestable de ces questions et était largement reconnue.

Le projet Cybèle 11 de l'association Euromed-IHEDN en avril 2022 était né.

Le thème retenu était :

Nouveaux paramètres de sécurité et de défense de l'espace euro-méditerranéen

La sécurité et les perspectives de défense de l'espace euroméditerranéen face aux profonds bouleversements de ces derniers mois

Quatre tables étaient programmées, chacune d'elles ayant la charge de chacun des quatre domaines cités précédemment. L'ambition était d'apporter une analyse des paramètres actuels, sous l'angle de leur impact sur la sécurité et la défense de l'espace euroméditerranéen et de dégager des conclusions accompagnées de recommandations.

Alors que se préparait cet événement, le 24 février 2022, la Russie décidait d'attaquer l'Ukraine ajoutant encore de la violence à la violence, du désordre au désordre, de l'insécurité à l'insécurité.

Le bien-fondé de ce colloque était alors encore renforcé par l'actualité dramatique qui se déroulait une fois encore à proximité de la Méditerranée.

Accueilli
par le Conseil régional
Sud-Provence Côte d'Azur



Les invités et participants à la Rencontre Cybèle 11

Les prises de parole initiales

Après le mot d'accueil du contre-amiral (2S) Jean-François Coustillière, Président de l'association Euromed-IHEDN.

- Ouverture de la Rencontre de Cybèle :

Madame Véronique Borre, Vice-Présidente, en charge de la sécurité, de la défense, du soutien aux forces de l'ordre et de l'innovation pour une région apaisée représentant Monsieur Renaud Muselier, Président de la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur.

- Conférence introductive :

La vision du Commandant en chef pour la Méditerranée sur le théâtre dont il a la charge par le contre-amiral Jean-Emmanuel Roux de Luze, adjoint «opérations» au Commandant de la zone maritime Méditerranée.

- Présentation géopolitique du thème : *Les relations internationales en région euro-méditerranéenne* par Monsieur Erwan Lannon, Professeur à l'Université de Gand et au Collège de l'Europe et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN.

- Conclusions :

Monsieur Jean-François Daguzan, Vice-président de l'Institut Choiseul, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN.

Contre-amiral Jean-Emmanuel Roux de Luze,
Madame Véronique Borre,
Monsieur Erwan Lannon
et le
contre-amiral (2S) Jean-François Coustillière



Les modérateurs / présidents de table

- Monsieur Jean-François Daguzan, déjà cité,
- Monsieur Henry Marty-Gauquié, directeur honoraire de la Banque européenne d'investissement (BEI) et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN,
- Le général de brigade aérienne (2S) Ariel Pavillet, membre du conseil d'administration d'Euromed-IHEDN,
- Monsieur François Teissier, ingénieur en retraite, président de l'Institut méditerranéen de formation, recherche et intervention sociale, membre de l'association Euromed-IHEDN .

Les intervenants

- Monsieur Abdelhak Bassou, ancien Préfet de police ; titulaire d'un master en sciences politiques et en études internationales de la Faculté de droit, des sciences économiques et des sciences sociales d'Agdal à Rabat, senior Fellow au Policy Center for the New South (Rabat), spécialisé dans les études et stratégies de sécurité et la défense.
- Monsieur Flavien Bourrat, spécialiste du Maghreb, ancien chercheur à l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM) sur le Maghreb et le Moyen-Orient.
- Général de brigade aérienne (2S) Jean-Vincent Brisset, chercheur associé à l'IRIS.
- Monsieur Jean-François Daguzan, déjà cité,
- Monsieur Igor Delanoë, docteur en histoire, directeur adjoint de l'Observatoire franco-russe (Moscou).
- Le vice-amiral d'escadre (2S) Patrick Hébrard, après avoir servi pendant 38 ans dans l'aéronavale et à l'état-major des armées, l'amiral Hébrard est chercheur associé à la FRS et membre des Wise Pen, spécialiste de stratégie maritime et navale.

- Monsieur Elie Jarmache, ancien chargé de mission au SG mer traitant les questions du droit de la mer (plateau continental et BBNJ) et de la politique maritime intégrée. Direction de la délégation FR aux Nations Unies sur le plateau continental.

- Madame Agnès Levallois, spécialiste du monde arabe contemporain, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), vice-présidente de l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient.

- Monsieur Francis Perrin, chercheur associé au Policy center for the New South (PCNS-Rabat) et directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

- Le vice-amiral d'escadre (2A) Ferdinando Sanfelice di Monteforte, ayant quitté le service actif en juillet 2008 collabore avec diverses organisations et institutions comme professeur de stratégie. Il est aussi membre du « Wise Pens International » pour la surveillance et l'analyse des capacités maritimes, ainsi que membre du jury du "Prix Daveluy" de stratégie, promu par la Marine nationale.

- Monsieur Alexandre Taithe, politiste et juriste de formation, chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

- Madame Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche émérite au CNRS (CERI-Sciences Po), politologue et juriste, spécialiste des migrations internationales. Membre du Conseil d'administration et du Conseil d'orientation du musée de l'Immigration, membre du Conseil scientifique d'Euromed IHEDN.

Un certain nombre de ces intervenants ont eu l'amabilité de nous adresser le texte de leurs interventions que vous retrouverez dans ce recueil d'actes. Je les en remercie à nouveau.

Jean François Coustillière
Président de l'association Euromed-IHEDN



Le contre-amiral (2S) Jean-François Coustillière,
M. Flavien Bourrat,
Le vice-amiral d'escadre (2A) Ferdinando Sanfelice di Monteforte
et
le vice-amiral d'escadre (2S) Patrick Hébrard

Présentation géopolitique du thème

Les nouveaux défis stratégiques posés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie :

Quelles implications pour les pays de l'espace euro-méditerranéen ?

Erwan Lannon¹

Qualifier de tournant historique l'invasion de l'Ukraine par la Russie n'est pas abusif car son impact sur la sécurité européenne est sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En quelques mois, l'OTAN a adopté un nouveau concept stratégique et la Suède et la Finlande vont la rejoindre, si la Turquie ne s'y oppose pas.² Au niveau de l'Union européenne (UE), le Danemark a levé son 'opt out' (« option de retrait ») en matière de défense qui avait été incorporé, au début des années 1990, dans le traité de Maastricht.³ L'Ukraine et la Moldavie ont, quant à elles, obtenu le statut de candidat⁴ à l'adhésion à l'Union européenne le 24 juin 2022, soit seulement quatre mois après le début de l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes. L'accélération de l'Histoire est vertigineuse.

L'invasion de l'Ukraine bouleverse l'ordre sécuritaire européen et place le continent devant de nouveaux défis stratégiques. Nous identifierons les nouveaux paramètres qui changent la donne stratégique. Ensuite nous analyserons les principales orientations stratégiques fixées par l'OTAN et l'UE et nous mettrons en avant des actions concrètes envisageables au niveau stratégique euro-méditerranéen.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie : un tournant historique remettant en cause l'architecture de sécurité européenne

Le 24 février 2022 marque la fin de l'ordre sécuritaire européen établi depuis la fin de la Guerre froide.⁵ L'usage de la force au mépris du droit est le mot d'ordre du président d'un

ancien empire.⁶ A son apogée, l'Empire russe comprenait, à l'Ouest, non seulement l'Ukraine et les pays baltes mais aussi une partie de la Pologne, dont Varsovie et, à l'Est, il s'était progressivement étendu jusqu'à Vladivostok. Vladimir Poutine n'a pas supporté les élargissements successifs de l'UE et la mise en place de la Politique européenne de voisinage, première illustration d'une approche géopolitique d'une UE élargie étendant sa sphère d'influence. Le président russe n'a pas non plus accepté les élargissements successifs de l'OTAN⁷. Aux 12 États fondateurs en 1949⁸ se joignent en 1952, la Grèce et la Turquie, suivies, en 1955, par l'Allemagne et, en 1982, par l'Espagne. Mais c'est bien entendu les adhésions plus récentes qui posent problème au président russe : en 1999, Hongrie, Pologne, République Tchèque ; en 2004, Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie et Slovénie ; en 2009, Albanie et Croatie, suivies par le Monténégro en 2017 et par la Macédoine du Nord en 2020⁹. Si Vladimir Poutine regarde la carte de l'Empire russe, Tayyip Erdogan, regarde, quant à lui, celle des conquêtes de Mehmet II car « sa domination sur l'Anatolie et les Balkans » ont formé « le cœur de l'Empire ottoman pendant plus de quatre siècles ».¹⁰ Les rencontres entre belligérants ukrainiens et russes, au palais de Dolmabahçe, ancien centre administratif de l'Empire ottoman¹¹ à Istanbul, ont été à cet égard symboliques.

Quelles ont été les premières réactions des pays méditerranéens ? Ces pays ont suivi de très près la situation car, durant la Guerre

froide, la Méditerranée a été le théâtre d'affrontements indirects entre les deux superpuissances. Aujourd'hui, certaines réactions - ou absence de réaction - à la guerre sont notables. Il suffit d'analyser les résultats des votes aux Nations unies pour se rendre compte des fragmentations. Les facteurs à prendre en compte pour mieux comprendre la réaction de certains pays sont : leur état de dépendance énergétique et alimentaire, leur dépendance aux livraisons d'armements russes mais aussi leur méfiance grandissante envers l'Occident. Certains pays riverains de la Méditerranée sont déjà des victimes collatérales du conflit. De la sécurité humaine à la sécurité alimentaire et sanitaire, en passant par la cybersécurité, les défis à relever par l'UE et ses partenaires sont immenses.

A cet égard, le nouveau concept stratégique de l'OTAN et la Boussole stratégique en matière de sécurité et de défense de l'UE sont arrivés à point nommé. Ces nouvelles orientations posent toutefois question aux partenaires de l'UE au Sud et à l'Est de la Méditerranée quant à leurs choix stratégiques. En effet, tous ne partagent pas, loin s'en faut, des orientations qui positionnent les États membres de l'UE et de l'OTAN vis à vis du conflit et donc de la Russie. Il faut choisir entre deux camps, ce qui est parfois impossible pour certains partenaires en raison de leurs intérêts, dépendances et alliances.

Le jeu des puissances est complexe. La Chine est un pivot essentiel de cette nouvelle donne stratégique. Sans le parti communiste chinois, la Russie ne tiendra pas, ou difficilement. La Chine demeure la priorité absolue des États-Unis. Les observateurs avertis auront d'ailleurs noté que Vladimir Poutine semble plus jouer au jeu de Go qu'aux échecs. Il utilise des « conflits gelés », afin d'éviter que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine ne rejoignent l'OTAN, en jouant un rôle déstabilisateur en Transnistrie, dans le Donbass - la question de la Crimée étant plus spécifique sur les plans géopolitique et géostratégique - , le haut Karabach, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. Ces conflits rendent en effet impossible l'adhésion de ces pays à l'OTAN, du fait de l'automatisme de l'activation l'article 5 du traité de Washington, qui implique qu'une attaque contre l'un de ses membres est une attaque contre tous. Le maître du Kremlin entend donc mettre un terme à toute velléité de changement de régime allié. Au 'regime change' américain, il oppose celle du maintien de la stabilité des régimes alliés de Bachar al Assad en Syrie et Alexandre Loukachenko au Bélarus. Le 6 janvier 2022, l'Organisation du Traité de Sécurité Collective, réunissant six anciennes républiques soviétiques, a pour la première fois depuis sa création en 2002, pris la décision de déployer « des troupes au Kazakhstan, le temps d'une intervention éclair ». ¹² L'Asie centrale va donc devenir encore plus stratégique et fera l'objet de confrontations.

Notons d'ailleurs que, la Russie essaye de contrôler, pour partie, sur la nouvelle route de la soie, les voies terrestres notamment ferroviaires, mais aussi fluviales ¹³ qui passent par la mer Caspienne. L'ancien Empire du milieu entend, de son côté, devenir un acteur sur la nouvelle route maritime de la soie. La création d'une base à Djibouti et la mise à l'eau, en juin 2022, de son troisième porte-avions ont eu lieu alors que la marine russe, qui a subi de lourdes pertes en mer Noire, a néanmoins pris le contrôle de la mer d'Azov. Ce n'est pas un hasard si, un mois avant l'invasion de l'Ukraine, la Russie, l'Iran et la Chine ont organisé, fin janvier 2022, des « exercices navals conjoints dans l'océan Indien, visant notamment à renforcer la « sécurité commune ». ¹⁴ Autres éléments à relever : l'intérêt affiché de ces trois pays pour la plongée en eau profonde et le développement de la coopération russo-iranienne dans l'océan Indien, le golfe Persique mais aussi en mer Caspienne.¹⁵ On rappellera ici que la mer d'Azov et donc la mer Noire et au-delà la mer Méditerranée, est reliée à la mer Caspienne par le canal du Don qui rejoint la Volga.¹⁶

On comprend dès lors l'intérêt pour la Russie de contrôler le port de Marioupol et la mer d'Azov. En 2022, le contrôle des voies fluviales, maritimes et ferroviaires, de même que celui des ressources énergétiques et alimentaires sont au cœur de la stratégie russe.

L'invasion russe de l'Ukraine constitue donc un tournant historique majeur dont les implications dépassent largement les frontières de l'Europe. La fin de l'ordre sécuritaire européen implique le réarmement de l'Europe, l'envoi de troupes américaines supplémentaires sur le flanc oriental de l'OTAN et un rôle accru de la Turquie dans la zone. Autre impact direct: un rôle sans doute plus limité de la Russie au Moyen-Orient, en tous cas sur le plan militaire.

Au-delà de ces questions géopolitiques, ce conflit entérine aussi des changements dans les nouveaux paramètres de sécurité. L'utilisation intense des drones et notamment des *Bayraktar II* turcs par l'armée ukrainienne a modifié la donne stratégique.¹⁷ Déjà en 2020, ils ont contribué à la défaite arménienne dans le conflit qui a opposé l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans le Haut-Karabakh. Ces drones et d'autres modèles¹⁸ sont de plus en plus souvent utilisés, la guerre en Syrie ayant été l'un des terrains de leur expérimentation, notamment pour les essais de drones.¹⁹ Outre les évolutions technologiques, la nouveauté tient aussi dans la prolifération et la dissémination inquiétantes de ces armes dans toute la région euro-méditerranéenne. De tels drones seront en effet particulièrement efficaces dans le cadre de guerres asymétriques. L'utilisation de ces armes, combinée aux moyens classiques, permet à l'Ukraine de résister. On parle de guérilla 2.0 du côté ukrainien alors que la Russie développe une 'guerre hybride'. Les cyberattaques et la désinformation sont systématiques et réalisées à grande échelle. Par ailleurs, la guerre dans l'espace extra atmosphérique n'est plus une fiction, après la destruction par la Russie en 2021 d'un de ses propres satellites pour tester ses capacités en la matière.²⁰ Toutefois cette

guerre hybride signifie que les belligérants continuent aussi à utiliser d'anciennes tactiques comme l'emploi de mercenaires, le déplacement forcé de population, le vol et la revente de matières premières et de denrées alimentaires de base, le blocus maritime et la guerre de siège.

La question qui se pose est donc de savoir si les orientations stratégiques fixées en 2022 dans les cadres de l'OTAN et l'Union européenne permettent de répondre aux nouveaux défis et si des actions concrètes sont envisageables au niveau euro-méditerranéen ?

Les orientations stratégiques fixées par l'OTAN et l'Union européenne en 2022 et les actions concrètes envisageables au niveau euro-méditerranéen pour répondre aux nouveaux défis

Les orientations et donc les grandes priorités stratégiques fixées par l'OTAN et l'Union européenne en 2022 dans le cadre, d'une part, du nouveau concept stratégique de l'OTAN²¹ et, d'autre part, de la Boussole stratégique en matière de sécurité et de défense de l'UE, prennent en compte les nouveaux défis. Si la perspective d'une communauté politique européenne reste assez floue, des actions concrètes, prévues de longue date, pourraient être envisagées au niveau euro-méditerranéen.

L'OTAN n'est plus en état de mort cérébrale, Vladimir Poutine l'a ressuscitée le 24 février. Le retour de soldats américains en Europe, la définition d'un nouveau concept stratégique et un nouvel élargissement septentrional signifient que l'OTAN va devenir un acteur encore plus prépondérant dans toute la zone pan-euro-méditerranéenne. La stratégie des États-Unis, à travers l'OTAN, est claire : affaiblir au maximum l'armée russe sans devenir co-belligérant pour autant.

Pour le Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, le nouveau concept stratégique de l'OTAN est très différent de celui approuvé

en 2010, et ce sur trois points essentiels. Le nouveau concept « indique clairement que la Russie représente 'la menace la plus importante et la plus directe' pour notre sécurité », alors qu'en 2010 les membres de l'Alliance affirmaient que la Russie était un « partenaire stratégique ». En 2010, la Chine n'était pas mentionnée dans le concept stratégique alors qu'en 2022 les « politiques coercitives de la Chine » défient les intérêts, la sécurité et les valeurs des membres de l'OTAN. Le Secrétaire général précise aussi que le concept définit une « position commune sur la lutte contre le terrorisme, ainsi que les cybermenaces et les menaces hybrides ». ²²

Ce qui frappe à la lecture du concept stratégique, ce sont les sept points successifs (27 à 33) consacrés à la dissuasion nucléaire. La préface souligne d'emblée la nécessité de renforcer la « capacité de dissuasion et de défense », qui est « la clé de voûte » de l'engagement « pour la défense mutuelle, inscrit dans l'article 5 ». Il est précisé que l'article 5 pourra aussi être invoqué si des « opérations hybrides menées contre des Alliés » peuvent « atteindre le seuil correspondant à une attaque armée » (point 27). Ce sera aussi le cas si un « acte isolé de cybermalveillance ou une opération hostile mené(e) en direction de l'espace, depuis l'espace ou dans l'espace, ou une série de tels actes ou opérations », peut « atteindre le seuil correspondant à une attaque armée ». Il est clair que le droit international évolue et doit s'appliquer « dans le cyberspace et dans l'espace » (point 25) où l'on voit apparaître de nouvelles frontières juridiques.

La mer Méditerranée est citée dans le nouveau concept stratégique : « le renforcement par la Fédération de Russie de son dispositif militaire, notamment dans les régions de la mer Baltique, de la mer Noire et de la Méditerranée, ainsi que son intégration militaire avec le Belarus portent atteinte à la sécurité et aux intérêts des Alliés » (point 8). Le constat général est que le « voisinage méridional » de l'Alliance (Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et

Sahel) est « confronté à des défis qui s'enchevêtrent », que le « contexte est propice à la prolifération des groupes armés non étatiques, dont les organisations terroristes » et permet à des « compétiteurs stratégiques de se livrer à des actes d'ingérence déstabilisateurs et coercitifs ». D'autre part, pour ce qui est des Balkans occidentaux et de la région de la mer Noire, il est prévu de « soutenir les pays de ces régions qui manifestent des aspirations euro-atlantiques » et de les « aider à faire face aux menaces et défis spécifiques auxquels ils sont confrontés ». Il est aussi envisagé de travailler « avec les partenaires pour répondre aux menaces et défis communs en matière de sécurité dans les régions présentant un intérêt stratégique pour l'Alliance, notamment le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ainsi que le Sahel » (Point 45). Force est de constater que les termes restent très vagues. Le Dialogue méditerranéen de l'OTAN et sa « coopération pratique », de même que les activités de l'OTAN en Méditerranée devraient a priori être renforcées étant donné le contexte. Cependant, les pays du Dialogue méditerranéen ²³ n'ont pas tous la même position vis-à-vis de la Russie. Certains d'entre eux condamnent l'intervention russe, d'autres pas, certains sont favorables aux sanctions, d'autres s'y opposent. Le « voisinage méridional » de l'Alliance atlantique semble rester, pour l'instant, à la marge par rapport aux priorités essentielles que sont la Chine et la Russie.

Au niveau de l'Union européenne, la Boussole stratégique en matière de sécurité et de défense a été adoptée officiellement le 24 mars par le Conseil européen. Considérée comme le « premier Livre blanc de la défense européenne » ²⁴, la stratégie doit renforcer la Politique de sécurité et de défense commune d'ici 2030. Elle répond aux défis évoqués ci-dessus en promouvant, par exemple, la « capacité d'analyse du renseignement » de l'UE et en créant une « boîte à outils hybride » visant à détecter les « menaces hybrides » et à y réagir. Il s'agit notamment de « lutter contre les activités de

manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ». Il est aussi prévu d'approfondir la politique en matière de cyber-défense. Le renforcement des actions de l'UE aux niveaux maritime, aérien et spatial de même que l'élaboration d'une « stratégie spatiale de l'UE pour la sécurité et la défense » sont des éléments majeurs.²⁵ Il ne sont cependant pas consécutifs à la guerre en Ukraine. Pour ce qui est de la stratégie spatiale, certains éléments sont déjà en place. On peut ainsi mentionner « Space Japan », un projet créé par le Centre de coopération industrielle UE-Japon pour soutenir la coopération des industries liées à l'espace.²⁶ Il convient de noter que les partenaires méditerranéens de l'UE ne sont pas en reste dans ce domaine, beaucoup s'intéressent à l'espace extra atmosphérique et multiplient les lancements de satellites militaires.

On soulignera que le terme 'voisinage méridional' apparaît sept fois sur les 42 pages de la Boussole stratégique et le terme 'Méditerranée', six fois, essentiellement à propos de la 'mer Méditerranée'. L'approche euro-méditerranéenne esquissée à Barcelone en 1995 au niveau sécurité-défense n'est pas prise en compte, il est seulement question de gérer la « pression migratoire » et de mettre en place des opérations navales de surveillance. Pour ce qui est du voisinage méridional de l'UE, la Boussole stratégique indique d'abord que : « les défis mondiaux et régionaux ont accru et mis en évidence notre interdépendance mutuelle et la nécessité d'établir des partenariats plus étroits en matière de sécurité et de défense ». Sont mis en avant le « terrorisme, l'extrémisme violent, la radicalisation, les menaces informatiques et hybrides ainsi que la criminalité organisée et les défis croissants liés à la migration irrégulière » qui sont considérés comme des « menaces majeures ». Il est donc proposé « aux partenaires du voisinage méridional prêts à approfondir la coopération sur une série de questions, y compris la coopération opérationnelle » des « ensembles de mesures plus complets en matière de sécurité ».

La Boussole souligne aussi la « nécessité d'accroître l'investissement de l'UE dans la paix et la stabilité au Moyen-Orient et dans le Golfe »²⁷. Rappelons qu'une véritable rupture géopolitique s'est produite avec la normalisation des relations entre Israël et certains pays arabes, à la suite des accords d'Abraham de 2020.

Ces objectifs semblent bien timides si on les compare aux ambitions de 1995. Serait-ce de la prudence ou un manque d'ambition ? La déclaration de Barcelone de novembre 1995 précisait que « les parties s'emploieront à faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes de destruction massive, nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs, qui soit mutuellement et effectivement contrôlable » et qu'elles étudieront « les mesures de confiance et de sécurité qu'il conviendrait d'adopter en commun entre les participants en vue de la consolidation d'un "espace de paix et de stabilité en Méditerranée", y compris la possibilité à terme de mettre en œuvre à cet effet un pacte euro-méditerranéen ». Si effectivement des progrès ont été réalisés concernant la « Charte euro-méditerranéenne pour la paix et la stabilité »²⁸, le projet est toutefois tombé dans l'oubli. Il conviendrait aussi de ressusciter ce projet. Cela ne sera pas chose aisée tant les fragmentations sont importantes mais une telle réflexion est incontournable. L'UE et ses partenaires ne peuvent en effet pas faire l'économie d'un débat stratégique. L'idée d'une communauté politique européenne, entérinée par le Conseil européen de juin 2022, dans un point intitulé : « l'Europe au sens large » peut-être l'occasion de faire revenir l'Euro-Méditerranée dans le débat. On notera que l'« Europe au sens large » (Wider Europe) était aussi le titre de la lettre conjointe d'août 2002 de Chris Patten et Javier Solana, qui fût, entre autres, à l'origine de la Politique européenne de voisinage qui couvre toujours les pays partenaires méditerranéens de l'UE.

Des actions concrètes sont donc envisageables au niveau euro-méditerranéen pour répondre aux nouveaux défis, à commencer par un

dialogue stratégique multilatéral euro-méditerranéen. Au niveau bilatéral, il est absolument nécessaire de conclure une nouvelle génération d'accords d'association de nature stratégique à l'instar des accords conclus par l'UE avec l'Ukraine, le Canada ou le Japon. De tels accords contiennent en effet des dispositions beaucoup plus développées au niveau politique et sécurité-défense²⁹ que les accords euro-méditerranéens d'association qui eux, sont totalement obsolètes en la matière.

Conclusion

Nous sommes entrés dans nouvelle ère. Il faut espérer que le conflit actuel ne s'intensifiera pas encore et que des armes de destruction massive ne seront pas utilisées. Cependant, il ne faut pas se voiler la face, les tabous tombent tous les jours y compris celui de l'utilisation de l'arme nucléaire.³⁰ Nombreux sont ceux qui ont jugé irrationnelle la décision de Vladimir Poutine de déclencher ce conflit à haute intensité. Par contre, les pays baltes et la Pologne ont, quant à eux, toujours considéré qu'une attaque de la Russie était possible, y compris contre un pays membre de l'OTAN. Le fossé se creuse donc encore entre les pays de Visegrad d'un côté et la France et l'Allemagne de l'autre, alors que le Royaume-Uni, désormais hors UE, se profile comme l'un des « fers de lance européens » de l'Alliance atlantique. Jusqu'à présent, l'UE a fait preuve d'une certaine cohésion, mais des fragmentations sont apparues, par exemple quand la Hongrie a refusé de laisser passer sur son territoire des armements à destination de l'Ukraine.

Notons que l'UE sort cependant toujours renforcée des crises. Pour le moment, elle a déjà gagné en crédibilité du fait de la sévérité inédite des sanctions appliquées à la Russie et de l'accueil qu'elle a réservé aux millions de femmes et d'enfants fuyant les combats. Les Ukrainiens le disent haut et fort depuis 2014, ils sont prêts à mourir pour rejoindre l'Union européenne et ainsi sortir du giron russe. Leur objectif est de

devenir membre de l'UE et, si possible, de rejoindre une allégeance leur permettant de bénéficier du bouclier protecteur de l'OTAN. Si le statut de candidat octroyé à l'Ukraine par l'UE est un signal politique fort sur le court terme, le chemin vers l'adhésion sera très long et l'Ukraine n'a aucune garantie d'y parvenir.³¹ En cas d'adhésion de l'Ukraine et/ou de la Moldavie et de la Géorgie (qui ne s'est pas encore vue reconnaître le statut de candidat), le centre de gravité de l'UE se déplacerait mais sans trop s'éloigner toutefois de la Méditerranée. La mer Méditerranée reste incontournable du fait de ses détroits qui offrent l'accès aux mers chaudes aux riverains de la mer Noire, y compris à la Russie. Le détroit du Bosphore, reste sous le contrôle d'Ankara, conformément à la convention de Montreux.³² Sur le plan militaire, la Russie, qui avait gagné en crédibilité en Méditerranée du fait de son intervention réussie en Syrie, est en train de la perdre en partie, mais rien n'est joué. Les pertes subies, les erreurs commises, les défaillances techniques de l'armement russe laisseront des traces et Moscou ne sortira pas indemne d'un conflit qui aura aussi des répercussions sur ses alliés au Moyen-Orient.

Ce conflit modifie en profondeur la donne géopolitique mondiale. L'Allemagne se réarme à marche forcée. Qui aurait pu imaginer cela il y a seulement quelques mois ?³³ Qui aurait pu imaginer aussi que l'UE finance et contribue, avec la Facilité européenne pour la paix (FEP) à l'envoi d'armes létales dans un pays tiers ? 2022 restera, a plus d'un titre, dans les manuels d'histoire comme une année charnière. L'architecture de défense européenne repose toujours sur ses fondations transatlantiques, mais ces dernières ont été fragilisées lors de la présidence du Président Donald Trump.

Dans cette reconfiguration stratégique, l'UE ne doit pas perdre de vue son voisinage méridional, ni sous-estimer les fragmentations actuelles au sein des pays partenaires méditerranéens. Pour tenir le cap, il faudra définir des priorités stratégiques pan-euro-méditerranéennes communes.

¹ Professeur à l'Université de Gand et au Collège de l'Europe et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN

² V. OTAN, Communiqué de presse, L'OTAN adopte son nouveau concept stratégique, renforce sa posture de dissuasion et de défense, intensifie son soutien à l'Ukraine et invite la Finlande et la Suède à entrer dans l'OTAN

³ V. Le Monde avec AFP, Le Danemark vote pour rejoindre la politique de défense de l'Union européenne, 1er juin 2022, https://www.lemonde.fr/international/article/2022/06/01/le-danemark-vote-pour-rejoindre-la-politique-de-defense-de-l-union-europeenne_6128563_3210.html

⁴ V. les avis de la Commission européenne : Commission européenne, Avis de la Commission sur la demande d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, Bruxelles, 17 juin 2022 COM(2022) 407 final ; Commission européenne, Avis de la Commission sur la demande d'adhésion de la Moldavie à l'Union européenne, Bruxelles, 17 juin 2022 COM(2022) 406 final ; Commission européenne, Avis de la Commission sur la demande d'adhésion de la Géorgie à l'Union européenne, Bruxelles, le 17 juin 2022 COM(2022) 405 final. Les conclusions du Conseil européen des 23 et 24 juin 2022, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/06/24/european-council-conclusions-23-24-june-2022/>

⁵ Les éléments constitutifs de cet ordre étant notamment la Charte des Nations unies entrée en vigueur le 24 octobre 1945, le Statut de la Cour internationale de Justice faisant partie intégrante de la Charte, <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>, l'Acte final d'Helsinki du 1er août 1975 créant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), <https://www.osce.org/files/f/documents/5/c/39502.pdf> et la Charte de Paris pour une nouvelle Europe des 19 et 21 novembre 1990, <https://www.osce.org/files/f/documents/3/2/39517.pdf>

⁶ V. La carte du Larousse en ligne sur la formation de l'empire russe, consulté en juin 2022, https://www.larousse.fr/encyclopedie/data/images/1011289-La_formation_de_l_Empire_russe.jpg

⁷ V. Cécile Marin, Quand la Russie rêvait d'Europe-Un élargissement sans bornes, Le monde Diplomatique, Septembre 2018, <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/otan-eligissement#&gid=1&pid=1>

⁸ Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni

⁹ V. OTAN, Membres de l'Otan, consulté le 22 juin 2022, https://www.nato.int/nato-welcome/index_fr.html

¹⁰ Encyclopédie Universalis, Mehmed ou Mehmet II (1432-1481) - Sultan ottoman (1444-1446 et 1451-1481), <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mehmed-mehmet-ii/>

¹¹ Pour une carte détaillée de la formation de l'empire ottoman V. Archives Larousse, https://www.larousse.fr/encyclopedie/images/La_formation_de_l_Empire_ottoman/1011349

¹² V. Faustine Vincent, L'Organisation du traité de sécurité collective, une alliance militaire dominée par la Russie, Le Monde en ligne, 17 janvier 2022

¹³ Ainsi que le soulignait Edouard Blanc, dans l'Empire russe, le « réseau des chemins de fer a été établi de manière à être complété par les voies fluviales ». Edouard Blanc « Le futur réseau des voies navigables de l'empire russe, Annales de géographie, t. 26, n°140, 1917, Paris, p. 107.

¹⁴ RFI, L'Iran participe à des manœuvres navales conjointes avec la Russie et la Chine dans l'océan Indien, 20 janvier 2022, <https://www.rfi.fr/moyen-orient/20220120-l-iran-participe-%C3%A0-des-man%C5%93uvres-navales-conjointes-avec-la-russie-et-la-chine-dans-l-oc%C3%A9an-indien>

¹⁵ V. à ce sujet Almannar News, Manœuvres militaires russo-iraniennes dans l'océan Indien et le golfe Persique, 30 juillet 2019, <https://french.almanar.com.lb/1446513>

¹⁶ En 1952, un article du Monde soulignait : « le gouvernement de l'U.R.S.S. a réalisé un vieux rêve déjà conçu sous le tsarisme, à l'époque de Pierre le Grand, et aujourd'hui la jonction est faite grâce à un large canal long de 101 kilomètres ». André Pierre, Le Canal Volga-Don vient d'être ouvert à la navigation Des bateaux pourront se rendre de la mer Blanche à la mer Noire, Le Monde 7 juin 1952, https://www.lemonde.fr/archives/article/1952/06/07/le-canal-volga-don-vient-d-etre-ouvert-a-la-navigation-des-bateaux-pourront-se-rendre-de-la-mer-blanche-a-la-mer-noire_3030961_1819218.html

¹⁷ Parmi les pays utilisateurs du Bayraktar II, qui est un drone de reconnaissance tactique, figurent, outre la Turquie elle-même: l'Azerbaïdjan, l'Éthiopie, l'Irak, le Kirghizistan, la Libye, le Maroc, le Niger, le Pakistan, la Pologne, le Qatar, le Turkménistan et l'Ukraine. V. Avionsmilitaires.Net, <https://avionsmilitaires.net/v3/kb/aircraft/show/1653/baykar-bayraktar-ii>

¹⁸ Dont les Switchblade américains, Il s'agit d'un drone « équipé d'une charge explosive (équivalente à une grenade de 40 mm) et destiné à détruire sa cible en la frappant. C'est un engin de petites dimensions, transportable en sac par un soldat et déployé à l'échelle d'un peloton ». Trois pays utilisateurs pour l'instant, outre les États-Unis, le Royaume uni et l'Ukraine, V. Avionsmilitaires.Net, <https://avionsmilitaires.net/v3/kb/aircraft/show/997/aerovironment-switchblade>

¹⁹ V. Elise Vincent, Guerre des drones : la menace des essais, Le Monde, 25 juin 2021, https://www.lemonde.fr/international/article/2021/06/25/guerre-des-drones-acte-ii-la-menace-des-essais_6085696_3210.html

²⁰ V. Nathan Strout, Russia tests anti-satellite weapon, astronauts take cover, C4ISRNET, Washington, 15 novembre 2021, <https://www.c4isrnet.com/battle-field-tech/space/2021/11/15/russia-tests-anti-satellite-weapon-astronauts-take-cover/>

²¹ Concept stratégique de l'OTAN, adopté au sommet de Madrid les 29-30 juin 2022, <https://www.nato.int/strategic-concept/fr/>

²² OTAN, Press conference by NATO Secretary General Jens Stoltenberg following the meeting of the North Atlantic Council at the level of Heads of State and Government (2022 NATO Summit), 29 juin 2022, https://www.nato.int/cps/en/natohq/opinions_197288.htm, Traduit pas nos soins.

²³ Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

²⁴ Ministère des Armées, Europe de la défense : la Boussole stratégique adoptée, 25 mars 2022, Paris, <https://www.defense.gouv.fr/actualites/europe-defense-boussole-strategique-adoptee>. Conseil de l'UE, « Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense - Pour une Union européenne qui protège ses citoyens, ses valeurs et ses intérêts, et qui contribue à la paix et à la sécurité internationales », telle qu'approuvée par le Conseil de l'UE lors de sa session du 21 mars 2022, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-INIT/fr/pdf>

²⁵ Boussole stratégique, op. cit., pp. 3, 15, 19, 21-24, 27-28, 34.

²⁶ V. Le Site Internet : <https://www.eu-japan.eu/spa-cejapan>

²⁷ Boussole stratégique, op. cit., p. 43.

²⁸ V. Jean-François Daguzan, Charte Euro-méditerranéenne pour la paix et la stabilité : Éléments juridiques et politiques, Papier présenté pour le "Working Group on the Euro-Med Charter for Peace and Stability", octobre 1999, Document IAI, <https://www.iai.it/sites/default/files/iai9950.pdf>

²⁹ Notamment en matière de prévention des conflits de gestion des crises et de coopération militaire et technologique.

³⁰ « Vladimir Poutine n'utilisera l'arme nucléaire qu'en cas de "menace existentielle", selon le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov ». AFP, La Russie clarifie sa position sur l'utilisation de l'arme nucléaire, 22 Mars 2022, reproduit par le huffingtonpost.fr, https://www.huffingtonpost.fr/entry/la-russie-clarifie-sa-position-sur-utilisation-de-arme-nucleaire_fr_623a3613e4b0c727d4848928

³¹ Il faut en effet rappeler que la procédure de l'article 49 du Traité sur l'Union européenne implique un droit de veto pour chaque État membre et pour le Parlement européen. L'organisation d'un referendum étant aussi possible dans certains États membres, dont la France.

³² V. Actes de la conférence de Montreux, Convention concernant le régime des détroits signée à Montreux le 20 juillet 1936, notamment ses articles 18 à 21, https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1656668465022

³³ Olaf Scholz, le Chancelier Allemand a déclaré, le 27 février 2022 que « le budget fédéral 2022 dotera, à titre exceptionnel, ce fonds spécial d'un montant de 100 milliards d'euros. Cette somme sera employée pour réaliser les investissements nécessaires et faire avancer des projets d'armement. Nous allons à partir de maintenant, d'année en année, investir plus de deux pour cent du produit intérieur brut dans notre défense ». Déclaration gouvernementale du Chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne Olaf Scholz, « Résolument engagés pour la paix et la sécurité », 27 février 2022, <https://www.bundesregierung.de/breg-fr/actualites/déclaration-gouvernementale-du-chancelier-fédéral-2009510>

Les conséquences des conflits au Moyen-Orient

Le vice-amiral d'escadre (2S) Patrick Hébrard ³⁴

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Moyen-Orient a rarement connu la paix. Les guerres récurrentes entre Israël et ses voisins arabes et la rivalité entre l'URSS et les États-Unis ont forgé des alliances qui sont restées pratiquement pérennes jusqu'au début de ce siècle. Depuis, plusieurs événements sont venus bouleverser la donne géostratégique de cette région : les attentats du 11/9, les interventions américaines en Afghanistan et en Irak, le printemps arabe en 2011, les politiques successives et contradictoires des trois derniers présidents des États-Unis, et maintenant la guerre en Ukraine.

Ces années de guerres ont provoqué des destructions considérables, des milliers de morts et de blessés et la fuite de millions de réfugiés. Elles ont modifié les équilibres régionaux et la géopolitique de la région, ouvrant la voie aux djihadistes et faisant, apparemment, de la Russie et la Turquie les grands bénéficiaires de cette situation. Elles ont aussi conduit à un réarmement massif des principaux acteurs.

En Syrie, dix ans après le début des combats, l'option d'une normalisation des relations diplomatiques avec Damas s'impose progressivement dans les capitales arabes. Il est désormais question de réouvertures d'ambassades et d'un retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe. Les EAU réclament la levée des sanctions économiques et ont accueilli Assad le 19 mars dernier. Cette apparente position de force d'Assad ne doit pas occulter le fait que le pouvoir est financièrement exsangue, privé de ses ressources pétrolières, incapable de gérer le pays. Damas ne contrôle que 70% de son territoire et est confronté à plusieurs foyers de lutte. La

situation d'Assad reste précaire avec une armée faible et peu disciplinée.

Le Liban est dans une situation économique dramatique. Inflation, pauvreté et chômage se développent et touchent 80% de la population. La crise actuelle de l'État bénéficie au Hezbollah et, d'une certaine façon, à l'Iran. L'armée libanaise reste l'un des piliers du pays, mais doit supporter la concurrence de la milice du Hezbollah mieux armée. La Jordanie joue un rôle de médiateur et abrite dans ses camps de nombreux réfugiés qui ont fui la Syrie.

Israël est sur le qui-vive et s'inquiète du retour des États-Unis dans les négociations de Vienne avec l'Iran. L'armée israélienne bombarde des implantations de l'Iran et du Hezbollah en Syrie. En mars, le président israélien Isaac Herzog s'est rendu en Turquie pour rencontrer Erdogan et reprendre la discussion sur le passage d'un gazoduc vers l'Europe prévu passer par Chypre et la Grèce à la suite du différend sur les exploitations offshore.

L'Irak subit toujours les attaques de l'EI : 1.400 en 2020. Les rivalités entre les factions fragilisent le pays. Les Américains poursuivent leur désengagement, laissant la place à la Russie et à la Chine. La France a repris pied dans le pays avec Total qui investit dans de nouvelles exploitations pétrolières. L'Irak envisage de commander 14 Rafale, des canons Caesar et des drones.

Après avoir été un adversaire résolu du régime syrien, l'Arabie saoudite veut rétablir des relations diplomatiques avec Damas. Le rapprochement avec Israël est réel, avec de discrètes coopérations dans le renseignement et la sécurité. Les EAU leur ont emboîté le pas et militent en

faveur de la fin des sanctions américaines contre Damas. Abou Dhabi et Bahreïn ont déjà rouvert leur ambassade fin 2018.

Les pays du Golfe ont augmenté leurs dépenses de défense qui atteignent 100 milliards de \$. Ils diversifient leurs importations et développent leurs industries d'armement. Jusqu'à présent les États-Unis étaient leur principal fournisseur. Les choses évoluent. En 2021, Ryad et Moscou ont signé un accord de coopération militaire et en février 2022, les EAU ont acheté une douzaine d'avions d'entraînement à la Chine. A cette diversification s'ajoute la volonté de disposer de leur propre industrie de défense. Les EAU sont les plus avancés avec EDGE, créé fin 2019. Ryad compte s'inspirer de cette réussite avec la création du SAMI et s'est donnée comme objectif de réaliser 50% de ses achats militaires localement en 2030.

La Turquie considère que la normalisation d'Assad risque de remettre en cause ses acquis territoriaux en Syrie. La situation actuelle lui permet de combattre le PKK en contrôlant une zone tampon. De plus, les objectifs de la Turquie ne coïncident pas avec ceux de la Russie et de l'Iran. Ankara modernise ses capacités militaires. Jusqu'à présent, ses achats d'équipements venaient majoritairement des États-Unis et d'Europe. L'achat de missiles S-400 à la Russie a provoqué l'annulation de la commande de F-35 par les États-Unis, sans doute remplacée par des F-16. La Turquie développe en national le TF-X. Elle produit aussi des drones Bayraktar qu'elle vend à plusieurs pays, dont l'Ukraine. Dans le secteur naval, après la construction de 4 corvettes, de deux navires de débarquement et d'un porte-aéronefs, un programme de frégates a été lancé. Une modernisation des sous-marins, de fabrication allemande, est en cours ainsi qu'un programme de construction d'une série nationale. La construction d'un char de combat turc rencontre des difficultés de motorisation et de blindage.

En difficulté économique avec une inflation de 48% en 2021, la Turquie a signé, en février dernier avec les EAU, un accord financier de 10 milliards de \$. Ankara joue sa partition entre les Russes et les Américains, toujours membre de l'OTAN, mais négociant avec la Russie la protection de ses frontières avec la Syrie. La tentative de coup d'état de juillet 2016 suscite toujours la méfiance d'Erdogan vis-à-vis des Américains.

Pour l'Iran, la Syrie est une position stratégique dans sa lutte contre Israël. Avec le Hezbollah au Liban, le Yémen et les milices chiïtes en Irak, la présence en Syrie fait partie de l'axe de résistance, facilité par le retrait des forces américaines. Leurs implantations en Syrie leur permettent de propager la révolution islamique à travers des fondations et des centres culturels et éducatifs. Téhéran poursuit le renforcement de ses armées. Elle continue de développer des missiles de longue portée en mesure d'atteindre Israël. La Corée du Nord a construit un grand complexe à Ispahan pour la fabrication de chars, de munitions et de carburant propergols pour missiles. La Chine a développé des usines de conception de missiles visant une production annuelle de plus de mille unités. L'Iran a acheté des missiles S-400 et des chars T-90 à la Russie. Cet activisme de l'Iran inquiète les Russes, mais aussi Damas.

L'intervention de la Russie, en 2015, facilitée par le retrait américain, a permis à Assad de se maintenir. Moscou dispose de positions stratégiques, avec la base navale de Tartous et la base aérienne de Hmeimim. Pour de nombreux experts, la Syrie a servi de terrain d'entraînement à l'armée russe, pour y tester tactiques en milieu urbain et armes nouvelles. Au Conseil de Sécurité de l'ONU, Moscou s'oppose aux propositions des Occidentaux et s'impose en conciliateur avec la Turquie et l'Iran avec le processus d'Astana, en 2017.

La Chine a des intérêts économiques importants avec le Moyen-Orient d'où elle importe 45% de son pétrole. Elle a des relations avec l'Arabie saoudite et l'Iran. Pékin reste prudent dans sa livraison d'armements à l'Iran pour ne pas s'aliéner les voisins arabo-sunnites d'où provient une grande part de son pétrole et en raison des risques de sanctions. Elle entretient des relations avec Israël où elle dispose d'un contrat d'exploitation du port de Haïfa. Avec la Turquie les relations se sont développées sur le plan économique mais la question des ouïghours reste un point difficile ainsi que le déficit de la balance commerciale en faveur de la Chine.

La politique des Etats-Unis au Moyen-Orient a évolué avec chaque nouveau président. Obama soutenait les négociations sur l'accord nucléaire avec l'Iran, avait accueilli favorablement les élections égyptiennes et condamné le coup d'état de Sissi. Il avait renoncé, en 2013, à frapper le pouvoir syrien après l'utilisation d'armes chimiques et avait entamé le retrait des forces américaines en Afghanistan et en Irak. Trump a poursuivi le retrait des forces, mais s'est retiré de l'accord sur le nucléaire et a durci les sanctions contre l'Iran. En 2020, il obtient la signature des accords d'Abraham entre Israël et les États du Golfe, le Soudan et le Maroc, accords qui ont favorisé le rapprochement entre l'Arabie saoudite et Israël. Biden a repris la politique d'Obama avec une approche plus pragmatique sur la question des droits de l'homme. Le reprise des négociations sur le nucléaire iranien irrite Israël et la position de Washington sur le Yémen exaspère les EAU et l'Arabie saoudite. Le retrait d'Afghanistan a sonné comme une alerte pour leurs alliés au Moyen-Orient. Avec la Turquie, de multiples sources de tensions existent entre les deux pays, mais, pour Washington, Ankara demeure un allié essentiel. Washington réduit sa présence militaire dans la région. Ce vide profite à la Russie, à la Chine et aux puissances régionales comme la Turquie ou l'Iran.

L'UE se refuse à toute normalisation des relations avec le régime syrien. Mis à part le soutien financier apporté aux Palestiniens, l'UE est absente du Moyen-Orient.

Dès le début de la crise ukrainienne Moscou a positionné une vingtaine de navires de guerre dans le port de Tartous (Syrie) et des avions sur la base de Hmeimim. Mis à part le soutien de la Syrie, les réactions à l'invasion de l'Ukraine sont restées prudentes. Les pays du Moyen-Orient craignent d'être obligés de choisir un camp. Si certains vont bénéficier de la hausse des cours du pétrole, la pénurie de blé fragilise la sécurité intérieure des pays arabes les plus dépendants, notamment l'Égypte et l'Algérie.

En conclusion, malgré une baisse d'intensité des conflits, la situation est loin d'être stabilisée au Moyen-Orient. Si la Russie et la Turquie semblent marquer de leur influence cette région, au détriment de l'Occident, l'invasion russe en Ukraine pourrait modifier la reconfiguration des alliances en cours. Un rapprochement entre Israël, l'Égypte et les pays du Golfe avec la Turquie pourrait se dessiner et rebattre à nouveau les cartes au Moyen-Orient.



³⁴ Le vice-amiral d'escadre (2S) Patrick Hébrard, après avoir servi pendant 38 ans dans l'aéronavale et à l'état-major des armées, est chercheur associé à la FRS et membre des Wise Pen, spécialiste de stratégie maritime et navale.

La bande de conflits dans la Méditerranée élargie

Le vice-amiral d'escadre (2S) Ferdinando Sanfelice di Monteforte ³⁵

La Méditerranée, placée comme elle l'est au centre de « l'île du monde », a été pendant plusieurs siècles le théâtre des luttes, souvent sans limites, entre les populations riveraines et des peuples qui envahissaient leurs territoires, à la recherche d'un climat plus favorable.

Les seules périodes de paix connues n'existaient que lorsque une puissance globale étendait son influence sur toute la région, une situation bien rarement vécue au cours des siècles. Pour sa position géographique, ainsi que du fait de la convoitise des peuples voisins, la Méditerranée a été nommée par les Allemands « *Mittelmeer* », mer du milieu, en reprenant la croyance des anciens qui la considéraient comme le centre du monde. En effet, cette croyance a trouvé une forme nouvelle dans le langage des géo-stratégistes contemporains, qui n'hésitent pas à reconnaître que l'île du monde (qui comprends l'Asie, l'Europe et l'Afrique) a comme centre la mer Méditerranée.

Pendant la période qui va du Moyen Âge au début du XX^e siècle, la Méditerranée fut le théâtre d'une lutte acharnée entre Orient et Occident, au point que Fernand Braudel affirma :

« *la complicité de la Géographie et de l'Histoire a créé une frontière intermédiaire de côtes et d'îles qui, du Nord au Sud, répartit cette mer en deux univers hostiles. Essayez de la tracer, de Corfou e du Canal d'Otrante à la Sicile et aux côtes de la Tunisie contemporaine : à l'Est vous êtes en Orient et à l'Ouest en Occident* » ³⁶.

Avec le déclin de la puissance et la chute de l'Empire ottoman, qui était l'âme et la force uni-

fiant du Levant islamique, on a pu considérer que la frontière mentionnée par Braudel était devenue moins importante, même si on ne doit jamais oublier que la « Galaxie islamique », à la recherche persistante d'un centre de pouvoir unificateur, est en proie à une instabilité et à une agitation qui souvent débordent de ses territoires et troublent l'Europe entière, surtout par des attentats terroristes.

On peut, maintenant, jeter un regard plus général soit sur la Méditerranée, soit sur la complexité du « Vieux continent », dont l'importance va bien au-delà de sa dimension topographique. Tout d'abord, au-delà de la confrontation permanente entre l'Est et l'Ouest, deux autres considérations sur l'Europe, faites par un géo-politologue très renommé, Sir Halford Mackinder, sont à retenir, car elles ne sont pas assez souvent prises en compte.

La première est que « *en effet, la frontière sud de l'Europe était et est le Sahara, plutôt que la Méditerranée* » ³⁷, et la deuxième est que « *le contraste le plus remarquable dans la carte politique de l'Europe moderne est celle présentée par la vaste aire de la Russie, qui occupe une moitié du continent, et le groupe de territoires plus petits, possédés par les puissances occidentales. Du point de vue physique, il y a, naturellement, un contraste similaire entre la plaine ininterrompue de l'Est et le riche complexe de monts et de vallées, îles et péninsules qui forment tous ensemble le reste de cette partie du monde* » ³⁸.

Cette différence morphologique a sans doute influencé le caractère collectif de ceux qui habitent ces deux parties de l'Europe.

En somme, dû à la géographie et surtout aux difficultés posées par le climat, nous sommes différents des Russes du fait de nos caractères, et par conséquent nos visions du monde et nos analyses face aux situations de conflits sont souvent divergentes.

On connaît aussi l'intérêt historique de la Russie pour un débouché sur la Méditerranée, et les événements de ces dernières années confirment la volonté de Moscou de jouer un rôle dans le Bassin.

Au-delà de ce que Mackinder disait, il y a une troisième considération qui s'impose. Après l'inauguration du canal de Suez, on a compris, petit à petit, que tant du point de vue commercial que stratégique, la mer Rouge constituait un appendice de la Méditerranée. On a commencé à parler de la « *Méditerranée élargie* », qui arrive à inclure la Corne de l'Afrique et le détroit de Bab-el-Mandeb, la « porte des larmes », qui est son débouché au Sud-Est.

Cela nous montre que ce n'est pas une coïncidence si les conflits actuels se déroulent le long d'une bande qui côtoie les frontières occidentales et méridionales de la Russie, continue en incluant le Moyen-Orient et arrive jusqu'au Yémen ; cette bande, d'une largeur variable, a remplacé le vieil « *Arc des crises* », qui d'ailleurs était plus court, et est le théâtre d'une confrontation, de plus en plus acharnée, entre les trois acteurs principaux, l'Occident, la Russie et la « Galaxie islamique », à la poursuite de fins stratégiques divergentes et souvent opposées. Des divergences similaires se déroulent aussi à l'intérieur des espaces contrôlés par ces trois acteurs, en les affaiblissant face aux autres.

La plupart de ces conflits trouve ses origines dans le revanchisme, une plaie qui a longtemps bouleversé l'Europe du XIX^e siècle. Il faut se souvenir que Napoléon III fut élu à la Présidence de la République avec un agenda revanchiste, et que bien d'autres leaders politiques ont suivi son exemple, après lui.

Aujourd'hui ce phénomène est bien plus répandu : la Russie souffre de la perception d'un déficit de sécurité, ayant perdu son influence sur les satellites du Pacte de Varsovie, ainsi que sur une partie de son territoire ; les Arabes rêvent du rétablissement du Califat, qui assurait leur pouvoir dès le Moyen Age ; les Turcs, déçus par la « trahison » européenne, cherchent à rétablir l'Empire ottoman, aux dépens des Arabes ; les Kurdes rêvent de devenir un État indépendant et les chiites veulent élargir leur influence en incluant les communautés coreligionnaires, trop souvent persécutées. Les Palestiniens, finalement, voudraient rétablir leur État qui, avant la naissance d'Israël comprenait toute la zone côtière du Moyen-Orient, à partir de Gaza jusqu'à la Syrie.

Il y a aussi des conflits dont les racines plongent dans l'Histoire, comme la rivalité entre Grèce et Turquie, à propos soit des frontières maritimes de la mer Egée, soit de l'île de Chypre, qui est divisée en deux États depuis la guerre de 1974. La guerre entre Russie et Ukraine a également des racines qui pénètrent en profondeur dans le passé, jusqu'au XVII^e siècle.

En général, toutes ces rivalités montrent que l'équilibre établi par les vainqueurs est toujours contesté par les vaincus, et que le revanchisme – souvent le fruit d'une rigueur excessive des vainqueurs – est un péril à prévenir pour le futur. Mais jetons, maintenant, un regard sur les conflits les plus acharnés qui se déroulent dans cette bande.

Avant tout, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui nous concerne aujourd'hui, est l'épisode le plus récent des relations haineuses entre Moscou et tous les pays qui étaient, soit ses alliés dans le Pacte de Varsovie, soit des républiques de l'ancien URSS, avec ses anciens sujets qui nourrissent une haine profonde

envers leur ancien patron, au point d'avoir cherché avec insistance la protection de l'OTAN contre lui dès les premiers instants de leur indépendance.

Ce n'est pas l'OTAN qui s'est élargie vers l'Est, mais ce sont les pays de l'Europe centre-orientale qui ont lutté, à partir du 1994, pour entrer dans l'Alliance, car ils craignaient la Russie, et voulaient être protégés, ne se contentant pas d'être des simples partenaires. On peut bien dire que, aujourd'hui, la Russie est encerclée par une « rideau de haine », un fruit empoisonné des harcèlements infligés d'abord par les Czars et ensuite par l'URSS contre ses alliés et sujets, pendant ses 70 ans d'histoire.

L'invasion de l'Ukraine, encore en cours, nous montre, pour l'instant, que :

- L'invasion a renforcé le sens d'identité du peuple ukrainien. Comme Mackinder le disait : « *une personnalité rebutante a une fonction sociale importante, car elle unit ses ennemis* »³⁹. Mais Mr. Poutine n'a pas uni seulement les Ukrainiens, il a obtenu le même effet parmi les opinions publiques occidentales ;
- L'Armée russe, appuyée comme elle est sur les conscrits, montre que ces derniers sont braves quand il faut défendre leur patrie, et qu'ils sont moins efficaces quand ils doivent se battre à des fins de politique étrangère ;
- Le niveau de technologie des moyens russes n'a pas progressé, par rapport au passé ;
- La réaction de l'opinion publique de l'Occident confirme ce que Jomini disait : « *la guerre d'invasion, sans motifs plausibles, est un attentat contre l'humanité, c'est du Gengis Khan* »⁴⁰. La justification, comme il le disait, doit être très convaincante, autrement l'envahisseur sera blâmé par la communauté internationale, comme dans le cas présent ;

- La Russie risque de se trouver à nouveau dans un « scénario afghan », comme en 1979, mais cette fois l'aide occidentale pour la remettre en condition pourrait manquer ;

- Le bombardement terroriste – une idée de Douhet – a produit l'effet opposé, à celui prévu par Richmond, qui remarqua qu'il s'agit d'une « *méthode qui détruit ce qu'on ne peut pas réparer, et va laisser derrière elle, comme souvenir, les tombeaux et les ruines qui seront un obstacle permanent à la reprise de relations normales* »⁴¹.

En effet, en Occident il y a plusieurs intellectuels qui se posent la question s'il sera possible, dans le futur, d'établir à nouveau des « relations normales » avec une Russie, qui utilise la force sans limite, comme l'Union Soviétique le faisait, pour assujettir les peuples voisins.

L'ancien proverbe français : « Grattez le Russe, on sortira le cosaque », a finalement retrouvé son actualité dans la pensée des Occidentaux.

Des signes de cette perte d'intérêt, au-delà des sanctions, qui sont souvent une arme à double tranchant, apparaissent déjà : plusieurs entreprises occidentales, qui opéraient en Russie, sont en train de démanteler leurs filiales au sein de cette nation. Cela risque d'avoir un effet durable, car cela contribue à diminuer les efforts d'interdépendance, le facteur le plus puissant de la prévention de la guerre.

Bien sûr, les Européens, serons frappés plus que tout autre, par cette situation de confrontation, et cela soulève la question de la Défense européenne, si elle peut être possible à l'intérieur de l'OTAN ou hors d'elle. Mais nous ne serons pas les seuls à en souffrir : l'interruption des exportations des céréales et, en particulier, des grains de la mer Noire va provoquer un choc dans tout le Sud du monde, et spécialement dans le monde arabe.

Mais il ne faut pas continuer à être victimes de notre mauvaise habitude qui consiste à nous occuper que d'un seul problème à la fois : la bande des conflits continue au Sud de la Russie. L'un des acteurs principaux y est la Turquie, qui cherche à étendre son influence sur le Caucase et le Proche-Orient, en poursuivant une approche d'alliances variables et conjoncturelles.

Elle est, en fait :

- opposée à la Russie en ce qui concerne la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, et la tension permanente avec la Grèce ;
- en faveur de Moscou et des chiites en ce qui concerne la mer Noire et la Syrie ;
- neutre dans le conflit ukrainien.

Ses relations avec les Arabes, qu'Ankara prétend influencer en permanence, sont troublées par les souvenirs du passé, quand les « Jeunes Turcs » affirmaient que les Arabes étaient les « Chiens de l'Islam ». Cette déclaration, faite en 1908, n'a pas été oubliée par les Arabes, qui craignent d'être assujettis par la Turquie. L'Égypte, aussi, est en compétition avec Ankara pour la primauté dans le Levant, et cette rivalité, qui existe depuis le XIX^e siècle entre ces deux nations, s'est récemment enflammée à nouveau.

Mais la Turquie n'est pas un monolithe - condition préalable à pratiquer cette politique étrangère si acrobatique. Ses trois composantes principales, c'est-à-dire les modernistes, les traditionalistes et les Kurdes - avec ces derniers qui sont à la recherche de l'indépendance - trouvent rarement un accord durable, et la conséquence est une lutte à trois pour le pouvoir. Ankara, pourtant, est favorisée par le retrait des forces russes qui opéraient au Moyen Orient et en Libye, et ont laissé un vide de puissance, qu'Erdogan essaye de remplir.

Plus au Sud, la bande des conflits comprend la mer Rouge, qui - comme le Golfe persique - est le théâtre de la lutte millénaire entre sunnites

et chiites (ou entre Arabes et Perses ?). Le Yémen est la proie que les deux adversaires se disputent, en tenant hors du jeu l'Égypte, qui a plusieurs fois essayé en vain de s'impliquer.

Il ne faut pas oublier, dans ce dernier cas, que le détroit de Bab-el-Mandeb (La Porte des Larmes) est le passage qui contrôle le trafic commercial entre la Méditerranée et l'Asie. L'Occident, en 1991, a essayé de le contrôler, mais nos marines n'ont plus les moyens légers et rapides qui permettraient de répéter cette opération, dans l'hypothèse où la guerre au Yémen devait s'envenimer. Les vedettes rapides de la fameuse classe « *La Combattante* » n'ont pas eu d'héritiers d'une efficacité comparable.

Les pirates du golfe d'Aden et de l'océan Indien sont la dernière menace pour notre quiétude, à l'extrémité sud de la bande des conflits. Nous considérons cette activité comme un crime, mais nous oublions que, derrière les pirates il y a souvent des puissances qui les favorisent, ou les instrumentalisent. Trop souvent, en fait, la piraterie est une forme de « *proxy war* » (guerre par procuration), même si nous ne le comprenons pas tout de suite.

Quoi faire pour réduire cette bande des conflits, qui sont déjà trop nombreux pour être contrôlés ? La réponse est « Cohésion, cohésion et encore cohésion » entre nous, les Occidentaux. Il faut aussi ne pas s'engager dans plus d'un théâtre à la fois, pour éviter la dispersion des efforts et des forces. A ce propos, Foch disait : « *Ne jamais faire deux guerres à la fois* »⁴², mais son alerte n'a pas toujours été comprise.

L'autre approche qu'on ne doit pas oublier et ce que Machiavel recommandait, en disant : « *ne jamais mettre votre ennemi au coin, car il se battra avec plus de vigueur. Il faut toujours lui donner une voie pour se sortir d'une impasse* »⁴³. Insister avec des actes hostiles jusqu'à la destruction totale de l'ennemi est bien au-delà de ce qui est raisonnable et avantageux.

Il faut, enfin, être sélectifs dans les situations de désaccord. Il faut traiter ces situations en les séparant du contexte général des relations réciproques, il faut isoler les fauteurs de troubles, ménager les querelles, en prévenant ainsi les conflits sans limites.

En particulier, l'ennemi ou le fauteur de troubles doit être étudié, pour comprendre quels sont ses points faibles et ses idiosyncrasies, et être ainsi en capacité de le frapper avec efficacité et obtenir un résultat optimal fonction de la force mise en oeuvre. Mais il ne faut jamais persévérer dans les efforts au-delà de nos possibilités qui sont limitées : il faut surtout éviter les situations d'attrition, desquelles il est difficile de se débrouiller. En somme, il faut appliquer la devise de l'Observateur romain, le quotidien du Vatican, « *Unicuique suum* » (à chacun ce qu'il mérite).

³⁵ Le vice-amiral d'escadre (2S) Ferdinando Sanfelice di Monteforte après avoir servi 46 ans dans la marine, à l'OTAN et à l'UE collabore ensuite avec diverses organisations et universités comme professeur d' Études stratégiques et d'Histoire des institutions militaires, de relations politico-stratégiques entre Orient et Occident, de stratégie et de politique du droit International maritime. Il est membre « Wise Pens International » pour la surveillance et les capacités maritimes. L'amiral est également membre adjoint de l'Académie de Marine, ainsi que membre du jury du prix Daveluy.

³⁶ F. BRAUDEL. *Il Mediterraneo*. Ed. Bompiani, 1998, pag. 12.

³⁷ H. J. MACKINDER. *The Geographical Pivot of History*. The Geographical Journal, Vol. 23 n° 4 (April 1904) page 428.

³⁸ Ibid. page 423.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ A.H. JOMINI. *Précis de l'art de la guerre*. Ed. Ivo, 1994, page 32.

⁴¹ H. RICHMOND. *Sea Power in the modern world*. Ed. G. Bell & sons, 1934, page 206

⁴² F. FOCH. *Des Principes de la Guerre*. Ed. Economica, 2007, page 37.

⁴³ N. MACHIAVELLI. *I Sette Libri dell'Arte della Guerra*. Ed. Le Monnier, 1929, Livre VI, page 134.



La redéfinition des zones maritimes en Méditerranée

Elie Jarmache ⁴⁴

Loin d'être un espace homogène, la Méditerranée doit permettre une approche nuancée du point de vue du thème abordé ici, celui de la délimitation des espaces maritimes. On peut distinguer au moins deux ensembles : de quelle partie de la Méditerranée parle-t-on ? A l'Ouest, la redéfinition des zones maritimes est en cours, parfois depuis fort longtemps, empruntant les voies de la négociation diplomatique ou, le cas échéant, la voie du règlement juridictionnel, chemin qui n'ignore pas les tensions sous-jacentes ; le cas franco-espagnol illustre bien les difficultés de l'exercice de délimitation, mais au moins est-il apaisé. A l'Est, en Méditerranée orientale, les tensions sont nettement plus perceptibles conférant un intérêt renouvelé à la formule du professeur Yves Lacoste pour qui « la géographie ça sert d'abord à faire la guerre ».

Faut-il pousser la réflexion jusqu'à dire que la géographie maritime « ça sert aussi à faire la guerre » ? Ou à l'annoncer pour son opinion publique, la préparer pour mieux l'éviter ? L'évolution des relations internationales depuis fort longtemps, l'observation de situations tendues voire conflictuelles récurrentes, n'interdisent pas de répondre par l'affirmative à la question sans pour autant que cela puisse signifier qu'une politique de la canonnière serait à l'œuvre. La multiplication des manœuvres navales à l'appui de revendications maritimes pourraient illustrer ce propos ; sans aller jusqu'à évoquer la présence de flottes de guerre en mer de Chine du Sud, il suffit de mentionner le déplacement de navires militaires turcs qui accompagnent les océanographes au large des côtes grecques pour prendre la mesure de la permanence de la tension.

Les Etats concernés, engagés dans ces actions, expriment ainsi leurs oppositions politiques pour la maîtrise des espaces maritimes adjacents à leurs côtes car c'est aussi le moyen de la maîtrise « souveraine » des ressources naturelles, non biologiques, des fonds marins. Quelle que soit l'importance du discours écologique qui s'installe, l'intérêt pour les énergies fossiles reste un marqueur géopolitique dans cette région du monde et la vocation d'un Etat comme fixateur de frontières est toujours d'actualité.

Le contexte politique et juridique

Il est admis pourtant au sein de la communauté internationale que l'intensité des tensions ne devrait pas conduire au conflit, qu'il convient de les inscrire dans un cadre de résolution pacifique. C'est à la conciliation de la géopolitique et de la gouvernance juridique que concourt la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer adoptée en 1982. Elle offre à l'observateur tout comme au praticien le mode à suivre pour éviter la montée aux extrêmes. Est érigé en principe de toute entreprise de délimitation maritime le recours à la négociation diplomatique pour une solution équitable. Le recours aux procédures juridictionnelles est encouragé. En cas de difficultés dans le cours de la négociation, l'adoption d'arrangements provisoires de caractère pratique doit être recherchée. Cela est sans préjudice d'un accord définitif à trouver qui serait conforme au droit international tel qu'il est visé par le statut de la CIJ. On voit que l'objectif est de faire en sorte que les tensions ne sortent pas de ce cadre d'autant qu'aucune technique de délimitation n'est imposée pour les espaces maritimes au-delà de la juridiction nationale (ZEE et plateau continental).

Mais s'agissant de l'espace méditerranéen, le texte fondateur d'une certaine gouvernance des océans et des mers du monde n'a pas rencontré un franc succès s'agissant surtout de la Méditerranée orientale. Sur une longue période, depuis l'adoption de la Convention, on ne compte que deux affaires portées devant la Cour internationale de justice, en 1982 et 1985, concernant des délimitations entre la Libye et la Tunisie, la Libye et Malte alors que le nombre de règlements de différends maritimes par voie juridictionnelle, dans les espaces maritimes ailleurs dans le monde, était à la hausse si on le compare à la phase antérieure à l'adoption de la Convention.

Il convient de retenir aussi l'absence d'une reconnaissance d'un statut particulier pour les mers dites fermées ou semi-fermées, mers régionales au premier rang la Méditerranée. Il est significatif qu'au nombre des Etats non adhérents à la Convention, qui ont pu voter contre l'adoption de ce texte, on trouve la Turquie et Israël (et la Libye et la Syrie). L'opposition turque, telle qu'elle s'est manifestée lors des discussions, a porté sur des questions de délimitations maritimes. C'est dire que la « sensibilité » turque n'est pas récente même si elle s'exprime avec une plus forte intensité.

Plus que les autres mers régionales, la Méditerranée a été maintenue sous une forme de contrôle géopolitique par la conviction de certaines puissances que tout mouvement de création de zones de juridiction nationale serait la cause d'un désordre certain et donc facteur d'instabilité. Dès lors, on a pu assister pendant des décennies à un mouvement de « *self-restraint* » des Etats côtiers de la Méditerranée : on n'allait pas au-delà de mer territoriale. Au-delà, il était urgent d'attendre, ce qui contribuait à préserver un vaste espace de haute mer où les activités continuaient à être placées sous le régime de la liberté qui la caractérise.

Puis le temps de « la fin de l'histoire » s'est imposé qui a libéré l'unilatéralisme et les revendications d'espaces et de ressources maritimes placés sous la juridiction nationale. La haute mer a quasiment disparu en Méditerranée. Le sentiment des Etats se plaçant dans ce mouvement est bien qu'ils agissent en conformité avec ce que dicte la gouvernance juridique née de la Convention sur le droit de la mer, imitant en cela bien d'autres Etats sur le reste de la planète. Cela n'est pas faux en soi sauf qu'au-delà du texte, il y a l'esprit du texte, et ce qui vaut dans des espaces océaniques ne vaut toujours dans un espace plus resserré. Et dans une Méditerranée orientale non stabilisée, plus agitée, la question des délimitations doit être vue pour ce qu'elle est : une histoire au long cours articulée autour de trois Etats principalement, la Grèce, la Turquie et Chypre. Certes, l'Egypte, Malte, Israël, le Liban, la Libye, la Syrie sont, à des degrés divers, également acteurs de ce théâtre avec des variations de tensions mais aucun n'illustre autant que les trois premiers nommés une aussi forte expression aussi forte de la revendication maritime.

Isolement de la Turquie

S'inscrivant dans une très longue histoire agitée, aux facteurs multiples pour dire le moins, la tension entre la Turquie et la Grèce trouve à rebondir dans les années 1970. Où l'on voit qu'entre les difficultés d'hier et celles d'aujourd'hui, il y a surtout une différence de degrés. La Turquie s'était employée, en 1973, à délivrer des titres d'exploration dans des eaux que la Grèce ne considérait pas turques. La cristallisation des tensions autour des hydrocarbures et du gaz naît à cette époque. Il y eut un moment de répit, sinon d'espoir, lorsque les deux gouvernements décident dans un communiqué conjoint de mai 1975 de régler par une voie pacifique leur opposition, et d'envisager saisir la Cour internationale de justice du différend sur le plateau continental de la mer Egée. La Grèce saisit la Cour pour faire prononcer des mesures conservatoires protégeant ses

droits contre des anticipations turques. En 1976 la Cour refuse de prendre de telles mesures non justifiées selon elle. En 1978, la Grèce, que ce refus n'arrête pas, poursuit sa démarche et demande à la Cour de se prononcer directement la délimitation du plateau continental. La Cour s'estime non compétente pour traiter de ce différend jugeant que l'intention turque de reconnaître sa compétence n'était pas établie. Là où la Grèce s'est montrée plutôt pro-active dans cette démarche, la Turquie a refusé de donner plein effet au communiqué de mai 1975 et persiste dans ce refus du recourir au juge international comme « juge de paix ».

Cette querelle politique et juridique s'est poursuivie tout au long des négociations sur le futur traité sur le droit de mer. Il a confirmé l'isolement turc qui vote contre le texte là où la Grèce et divers acteurs de la région adhèrent à la Convention. La géographie elle-même contribue à cet isolement turc dès lors que l'on recense pas loin de 1000 « îles, îlots, rochers » entre la côte grecque et la côte turque en mer Egée, chacune de ces notions pouvant avoir des effets sur la question de la délimitation selon qu'elle permet ou non de générer une ZEE ou un plateau continental. Depuis ce constat de blocage, des périodes d'accalmie s'installent, donnant un sentiment que les tensions peuvent être surmontées.

Printemps et été 2020, un emballement turc se produit qui voit se déployer le navire de relevés sismiques Orus Reis escorté par la marine turque. C'est la répétition de la sortie de navires scientifiques turcs et de la marine turque entre 1974 et 1976. On ne peut pas mieux souligner la continuité d'une politique sur près d'un demi-siècle. Parallèlement à cette gesticulation en mer, le front diplomatique turc est actif. En particulier, un accord est signé avec la Libye (Tripoli ; du moins avec une partie des autorités de cet Etat) en novembre 2019 portant délimitation des espaces maritimes respectifs, accord qui a suscité de fortes objections de quasiment tous les autres acteurs de la région.

Une des conséquences de cet accord (du moins cela fut interprété ainsi) c'est qu'il a contribué à accélérer les négociations entre la Grèce et l'Égypte dans l'avènement d'un accord de délimitation entre eux en août 2020. Une autre objection fortement exprimée, émane de la Syrie qui, dans une note au SG des Nations Unies en date du 29 avril 2020, qualifie l'accord de nul et non avenu, accompagnant ce rejet d'une appréciation qui mérite d'être signalée dès lors qu'elle ne porte pas sur la seule question de la redéfinition des frontières mais exprime davantage une analyse politique très peu diplomatique. La note syrienne qualifie la démarche turque de « manœuvre politique désespérée » ; la Turquie « politise l'exploration du pétrole et du gaz dans la ZEE ce qui entraînera des tensions et la discorde ».

Comme pour marquer encore plus fortement cet isolement, la Turquie, qui est le seul Etat à avoir reconnu l'entité née de la scission de l'île au Nord malgré les condamnations du Conseil de Sécurité dans les années 80, s'était engagée dans un accord de délimitation du plateau continental avec l'entité sécessionniste au Nord de Chypre en 2011.

Une étape a été franchie avec la signature, le 3 octobre 2022, d'un accord pour la prospection d'hydrocarbures dans les eaux territoriales libyennes. Il n'est pas question des espaces maritimes qui sont l'objet de l'accord entre ces deux pays en 2019.

Cette actualité n'est pas un facteur d'apaisement : la redéfinition des frontières maritimes qu'appelle de ses vœux la Turquie apparaît comme un levier parmi ceux nombreux (migrants et position vis-à-vis de l'UE, question kurde, « présence » dans la question syrienne) que ce pays peut utiliser au service de sa politique de puissance régionale, mais c'est le levier le moins susceptible de relever de négociations diplomatiques et donc de flexibilité.

C'est à ce levier qu'il faut rattacher le propos le plus incendiaire du dirigeant turc adressé à la Grèce : «une nuit soudain nous pouvons débarquer» ; c'est ainsi que le destin de Chypre a basculé en 1974.

Le binôme gréco-chypriote

A ce jeu des actions et des réactions, la Turquie n'est pas seule à jouer. Une dialectique est à l'œuvre où des actes nationaux répondent à des actes unilatéraux, et où des accords bilatéraux se répondent aussi : Chypre illustre bien cet activisme, Etat qui s'est installé dans le paysage géopolitique de la région au point de susciter une sorte de « fureur » turque qui n'hésite pas à nier la légitimité de l'Etat chypriote désigné comme « administration grecque chypriote ». Cette formulation est utilisée dans des notes adressées aux Nations Unies, et ainsi n'hésitant pas à détourner le sens de dispositions du droit international de la mer pour souligner « qu'une île ne saurait avoir de ZEE ou de plateau continental en propre ».

La République de Chypre a mis en œuvre dès le début des années 2000 ce qu'on pourrait qualifier de politique de bon voisinage en matière de délimitation maritime parallèlement à l'octroi de licences d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures. En effet, en 2003, un accord est conclu avec l'Égypte relatif à la délimitation de la ZEE ; il est suivi quelques années plus tard, d'un accord avec le Liban (2009) et d'un accord avec Israël (2010). S'il est vrai que l'accord avec le Liban n'a été ratifié que par Chypre, le Liban empêtré dans ses conflits internes l'ayant laissé sans suite, il est tenu par Chypre comme ayant une validité politique, sinon juridique, exprimant la réalité d'une délimitation qui interviendra assurément si les négociations entre le Liban et Israël (sous le parrainage américain) devaient aboutir. La voie chypriote consistant à chercher des alliances combinant actions diplomatiques et investissements économiques constitue un bon calcul pour contenir la « fureur » turque. L'actualité récente informe

sur le succès d'un forage au Sud de Limassol (projet Aphrodite).

La Grèce emprunte la même voie, bénéficiant entre autres facteurs d'une appartenance commune à l'Union européenne, mettant en évidence une vision partagée qui privilégie l'action bilatérale : l'accord turco-libyen de 2019 a accéléré la conclusion de l'accord avec l'Égypte en août 2020. Et la dynamique continue de se développer avec des perspectives d'un pipeline en Méditerranée qui associerait la Grèce à Chypre et à l'Égypte. Se dessinerait une sorte de cercle vertueux qui donnerait raison à ces acteurs de la géopolitique qui entendent obtenir l'accession aux ressources naturelles et à l'exercice de leurs droits souverains sans postures agressives ou gesticulations.

Toujours est-il que le différend gréco-turc en mer Egée est singulier : la géographie (grand nombre d'îles, tracé des côtes, etc...) plus encore que l'histoire, rend peu probable une solution négociée aux (re)définitions de frontières maritimes. Ce scepticisme a une explication : la Convention dite de Montego Bay sur le droit de la mer, dont il a été fait mention plus d'une fois, a consacré le recours à la coopération dans les mers fermées ou semi-fermées, en Méditerranée donc, comme une voie à suivre, à recommander. Il y est question de « coordonner l'exploration et l'exploitation des ressources biologiques de la mer ». L'omission est importante. C'est comme si les rédacteurs de la Convention, par cette exclusion des ressources minérales ou gazeuses du champ de la coopération, avaient eu l'intuition des limites de son message en Méditerranée orientale.



44 Elie Jarmache

Ancien chargé de mission au Secrétariat général de la mer traitant les questions du droit de la mer (plateau continental et BBNJ) et de la politique maritime intégrée. Direction de la délégation française aux Nations Unies sur le plateau continental.

Indications bibliographiques :

Didier Ortolland, Jean-Pierre Pirat,
Atlas géopolitique des espaces maritimes, Ed. Technip

Yves Lacoste, *La géographie ça sert aussi à faire la guerre*,
La Découverte, 2014

Laurent Lucchini, Michel Voelckel, *Le droit de la mer*,
Tome 1, Ed. Pedone, 1990

Andrew Norris, *Troubled waters in Eastern Mediterranean*,
European Journal of International Law, 24 août 2020

Elie Jarmache, *Liberté v/sprotection*, *Etudes marines*, CESM, n°14

Site de la Département juridique (division droit de la mer, DOALOS)
des Nations Unies.

Migrations en Méditerranée

Catherine Wihtol de Wenden ⁴⁵

Introduction

La Méditerranée s'est construite par les migrations qui l'ont sillonnée, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ⁴⁶, dans des configurations diverses qui ont inclut des guerres et des conflits, du commerce et des échanges, des pèlerins et des touristes, des migrations d'élites et de travailleurs, des réfugiés et des circulations migratoires. 22 Etats la bordent aujourd'hui ⁴⁷, petits et grands, et le géographe Yves Lacoste définit la Méditerranée comme la civilisation de l'olive et de l'olivier en ajoutant qu'il y a trois Méditerranées : Maghreb-Europe, les Balkans et le Proche-Orient, une typologie qui convient très bien également à l'analyse des migrations dans la région.

Dans son ouvrage *La Méditerranée*, Fernand Braudel⁴⁸ considère que la Méditerranée comme espace central du monde a commencé à entrer en déclin quand l'Espagne et le Portugal ont découvert les Amériques, décentrant ainsi les axes de communications. Elle reste néanmoins l'un des lieux essentiels en matière de flux et de politiques migratoires, avec la frontière américano-mexicaine, car elle dessine l'une des lignes de fracture les plus importantes du globe, démographique, politique, économique, sociale, culturelle, tout en restant un important lieu de passages, d'échanges et de dialogues car les migrations la traversent. La contradiction qu'elle représente dans le paysage migratoire mondial provient précisément des nombreux liens qui s'y sont construits, alors qu'elle sert de frontière entre l'Europe et la rive sud.

Une pluralité de configurations migratoires :

Les migrations de la rive sud de la Méditerranée forment l'essentiel du paysage migratoire en Europe, avec les migrations intra-européennes qui constituent elles-mêmes le tiers des migrations de l'Union européenne depuis 2004. Un espace migratoire régional s'y est construit. Ce sont les Turcs qui sont les plus nombreux, avec une diaspora transnationale de 4,5 millions de migrants, suivis par les Marocains, dont le nombre avoisine 4 millions, répartis les uns et les autres entre de nombreux pays européens. Ils sont suivis par les Portugais, Italiens, Espagnols, Algériens, Roumains, mais leur répartition varie beaucoup selon les pays d'accueil. On peut distinguer trois configurations migratoires en Méditerranée :

- Les « couples migratoires », caractérisés par une seule nationalité d'émigration vers un seul pays d'accueil. Le plus parfait exemple est celui des Algériens, puisque plus de 90% des Algériens en Europe sont en France. Les Portugais appartiennent aussi à ce cas de figure, puisqu'ils sont toujours la première nationalité en France, mais on les trouve aussi au Bénélux et en Suisse. Les Turcs, dont plus de 70% sont en Allemagne, correspondent aussi à ce modèle tout en étant également présents dans d'autres pays européens. C'est aussi le cas des Indiens, des Pakistanais ou des Irlandais au Royaume Uni, ou encore des Albanais en Grèce (60% des migrants), hors réfugiés ;
- Des quasi-diasporas, qui gardent des liens forts avec leurs pays d'origine, tout

en construisant des réseaux migratoires transnationaux avec les différents pays européens où ils sont installés. C'est le cas des Turcs, présents aussi en France, Bénélux, Suisse, Autriche, mais aussi des Marocains, qui sont un demi-million en France, Italie et Espagne, et présents également aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et en Suisse. On peut y ajouter aujourd'hui les Roumains, nombreux en Italie, Espagne, Portugal, et Grèce. Certains pays d'origine continuent à leur porter une attention forte à distance, comme la Turquie et le Maroc ;

- Des « saupoudrages », reflets des multiples vagues migratoires qui se sont succédées depuis les années 1980, dans des pays d'immigration récente : Italie, Espagne, Portugal, Grèce, bien que ces pays aient parfois des nationalités correspondant aussi à leur passé colonial (Espagne et Portugal).

La région Maghreb-Europe, si l'on reprend la typologie d'Yves Lacoste, est celle des migrations de travail et de regroupement familial ; les Balkans ont surtout été caractérisés par les désenchevêtrements de nationalités suite à la formation de l'Etat turc (échanges de population entre les Turcs de Grèce et les Grecs de Turquie) en 1922 et à la crise yougoslave (1995). Le Proche-Orient a surtout envoyé vers l'Europe des réfugiés (Liban, Syrie, Palestiniens).

Certaines nationalités ne sont présentes que dans un seul pays tout en n'y constituant pas une population majoritaire, comme les Egyptiens en Italie, un phénomène lié à la migration italienne en Egypte au début du XX^e, ou les populations de culture orthodoxe en Grèce (Bulgares, Roumains, Géorgiens, Russes), car celle-ci n'avait aucune frontière commune avec l'Europe avant 2004.

L'influence des grands empires qui ont dominé la région, romain, ottoman, austro-hongrois,

s'y lit encore à travers le patrimoine, qui attire du tourisme puisque les pays méditerranéen figurent parmi les premières régions touristiques au monde et parmi ceux qui abritent le plus grand nombre de sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO (Italie, France, Espagne, Portugal). Cette familiarité accrue avec le monde méditerranéen, suscite parfois des formes nouvelles de migrations comme l'installation de seniors au soleil, du Nord au Sud de l'Europe (Espagne et Portugal pour les Allemands et Britanniques) mais aussi entre la rive nord et sud de la Méditerranée (Français au Maroc, en Tunisie, et Anglais à Malte) ou l'exode de jeunes qualifiés du Nord vers le Sud suite à la crise de 2008 (Espagnols vers le Maroc, Portugais vers l'Angola ou le Mozambique, mais aussi vers l'Amérique latine).

La migration étudiante est aussi une importante composante des migrations intra-méditerranéennes (l'Espagne fait partie des pays parmi les plus attractifs), suivie du départ de jeunes très qualifiés vers le Nord de l'Europe : Italiens, Espagnols, Portugais, Grecs sont nombreux à se retrouver vers les centres de recherche de l'Europe du Nord, d'Allemagne du Royaume Uni et de France.

L'Europe du Sud , garde-frontière de l'Union européenne :

Pendant longtemps, les pays d'Europe du Sud ont été des pays d'émigration vers l'Europe et vers le monde : Italie, Espagne, Portugal, Grèce, avant de devenir, au milieu des années 1980, des pays d'immigration. Ils ont reçu des migrants de la rive sud de la Méditerranée, mais aussi liés à la décolonisation du Portugal, après 1974, à la mondialisation des mouvements migratoires (Latino-Américains, Asiatiques), à l'entrée des Pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne et dans l'attente d'une entrée (Polonais, Roumains, Albanais) et aux nombreuses crises de réfugiés (Yougoslavie, Tunisie, Liban, Syrie

Palestiniens). Ces pays qui n'avaient pas de politiques migratoires ont dû alors, dans la hâte, régulariser des milliers de sans papiers et commencer à réguler leurs migrations.

Ils sont dépendants de la migration du fait de leur déclin démographique accéléré depuis les années 1980 et du vieillissement de leur population, les obligeant à trouver des solutions de maintien à domicile des anciens faute de centres médicalisés ou par choix (les « *badante** » en Italie, qui gardent les plus âgés, Polonaises, Ukrainiennes, Roumaines, Philippines y sont nombreuses et ont souvent été régularisées par vagues successives). Ce sont des pays touristiques qui ont aussi besoin de main d'œuvre dans les services (hôtels, restauration) et ils pratiquent l'agriculture, l'élevage et la pêche, qui demandent aussi des travailleurs dans des régions où la population est vieillissante ou a émigré (Italie du Sud, Portugal, Grèce). A certains d'entre eux, il a été reproché de délivrer des « passeports dorés » (européens) en échange d'apport d'une somme d'argent pour investir ou d'un achat immobilier : c'est le cas de Malte, de Chypre et du Portugal et les institutions européennes ont cherché à mettre fin à ces trafics.

Malgré des configurations migratoires propres à l'histoire et à la géographie de chaque pays d'Europe du Sud, ils ont en commun le fait qu'ils constituent la première frontière sud de l'Europe, obligés, par leur position sur la Méditerranée d'être les premiers garde-frontières de l'Europe. Des « hot spots » (centres de tri des arrivants) y ont été installés en Italie et en Grèce par l'Union européenne pour faire le tri entre les personnes correspondant ou non aux profils de réfugiés et certains lieux sont devenus emblématiques des frontières de l'Europe avec la rive sud : Lampedusa, Lesbos, ou les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, sur la rive marocaine. Beaucoup d'îles de la Méditerranée sont face à la contradiction de demeurer des lieux de tourisme, dont elles vivent, tout en étant le point d'arrivée des sans

papiers, comme à Lampedusa, mais aussi à Chypre, à Malte et dans de nombreuses îles du Dodécanèse, en Grèce. Cette situation semble confortable pour les pays autres européens qui y voient l'avantage de disposer en Europe d'une première ceinture de sécurité, tout en cherchant à conclure de nombreux accords de « *containment* », visant à obliger les pays du Sud de la Méditerranée de maintenir sur leur territoire les candidats à la traversée et de reprendre les sans papiers.

A la frontière gréco-turque, les grillages ont été renforcés depuis la crise de 2015 en Thrace, à proximité de la rivière Evros qui fait frontière, et la « route des Balkans » a été le théâtre d'un exode des réfugiés du Proche et Moyen Orient, Syriens, Irakiens et Afghans sans précédent en 2015 tentant de passer de la Turquie vers la Grèce puis vers l'Italie ou vers la Hongrie et l'Autriche pour atteindre l'Europe du Nord et de l'Ouest. La Bulgarie a ainsi fermé sa frontière avec la Grèce pendant cette période et la Hongrie s'est barricadée à l'abri de ses voisins roumains.

Politiques euro-méditerranéennes

Plusieurs initiatives ont jalonné celles-ci.

Le processus de Barcelone, de 1995 à 2005, a cherché à ouvrir un dialogue avec les pays de la rive sud de la Méditerranée pour trouver un équilibre avec l'ouverture à l'Est de l'Europe, vécue comme une concurrence déloyale par les pays de la rive sud qui avaient des liens plus profonds avec l'Europe de l'Ouest que les nouveaux entrants (langue, histoire, immigration). Plusieurs dispositifs ont alors été définis, autour de la paix, de la coopération économique (libre échange) comme alternative aux migrations, sur le modèle américain des accords ALENA (NAFTA en anglais) entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, et du dialogue des cultures. On peut considérer que ce processus est un demi-succès ou un demi-échec, car le dialogue a fonctionné. Mais plusieurs obstacles s'y sont faits jour : tout d'abord

* de l'italien *badante* du verbe *badare* : "s'occuper de"

des conflits durables (Israël /Palestine, Sahara occidental entre l'Algérie et le Maroc, Chypre entre la Grèce et la Turquie), ont empêché un dialogue approfondi. Ensuite, l'échec de l'Union du Maghreb arabe (UMA : Algérie, Tunisie, Maroc, Libye, Mauritanie), a montré que chaque pays du Sud avait tendance à préférer les relations bilatérales de négociation, de concurrence et de séduction avec un pays européen plutôt que de fonctionner ensemble face à l'Union européenne. L'Union pour la Méditerranée (UPM), qui a succédé aux accords de Barcelone en 2007 et a son siège à Barcelone, ne semble pas avoir réussi à dialoguer durablement avec le Sud ni à s'imposer en Europe.

De nombreux accords sont venus ponctuer les différentes étapes du contrôle des migrations en Méditerranée, tendant à créer des frontières à distance, dans une externalisation des frontières de l'Europe depuis le milieu des années 1980. Les premiers accords sont ceux de Schengen qui, en 1985, qui ont fermé les frontières externes de l'Europe par opposition aux frontières intérieures, ouvertes aux Européens. Ils ont produit une série de mesures et de structures en Méditerranée : le système Frontex de contrôle des frontières extérieures de l'Europe, né en 2004, assorti d'opérations maritimes portant des noms de dieux de la Grèce antique (Neptune, Triton, Poséidon) destinées à lutter contre l'immigration irrégulière et à secourir les bateaux en détresse. Mais la dimension sécuritaire l'a emporté, et la Commission européenne a reproché récemment à Frontex de privilégier le sécuritaire à l'humanitaire, ce qui a fini par provoquer la démission de son responsable, Fabrice Leggeri, en avril 2022, après que l'agence ait été condamnée pour non assistance à personnes en danger.

De très nombreux accords d'externalisation des frontières, bi et multi latéraux ont été conclus par les Etats européens avec leurs voisins du Sud. On en compte près de 500. Les

pays les plus en vue ont été la Libye, du temps du colonel Khadafi, qui y avait vu un moyen de retrouver une certaine respectabilité internationale en Europe grâce au « *containment* » qu'il opérait en Libye, et la Turquie, qui a signé en 2016 un accord l'engageant à garder sur son territoire quelques 4 millions de Syriens après la crise de 2015 en échange de 6 milliards d'euros et de requêtes qui n'ont pas été suivies par l'Europe (allègement des visas pour les Turcs vers l'Europe et réexamen de sa candidature à l'Union européenne). D'autres instruments de contrôle en Méditerranée se sont multipliés comme le SIVE (système intégré de vigilance externe) au large des côtes espagnoles, mis en place suite au sommet de Séville de 2002, le SIS, système d'information Schengen, destiné à contrôler les entrées illégales en Europe de façon informatisée (sans papiers, délinquants, déboutés du droit d'asile), Eurodac (prise informatisée des empreintes digitales des primo-arrivants demandeurs d'asile). A Malte, un bureau européen a été créé pour tenter d'harmoniser le droit d'asile entre les pays européens, l'EASO. Il est destiné à voir ses fonctions renforcées si le Pacte européen sur l'immigration et l'asile de 2020 est adopté, car l'harmonisation de l'asile est l'une des priorités affichées du Pacte.

Mais l'espace euro-méditerranéen est aussi l'objet de nombreux contentieux. La Libye a ainsi fait l'objet d'un rapport du département des droits de l'Homme des Nations Unies sur l'« enfer libyen », dénonçant les mises en esclaves, enfermements, viols, prostitution liés aux trafics du passage entre l'Afrique sub-saharienne et la côte méditerranéenne. Mais la situation intérieure du pays semble peu prête à y mettre fin. L'Union européenne a signé des accords pour former les garde-côtes libyens et intercepter les embarcations au large de la Libye, mais le droit maritime n'est pas toujours respecté (interceptions au-delà de la zone libyenne) et les passeurs sont parfois en uniforme. Les morts en Méditerranée font l'objet

d'une intense dénonciation associative : on compte près de 50.000 morts en Méditerranée depuis les années 1990, sans doute davantage car tous ne sont pas identifiés ni repêchés et la mer se transforme en un vaste cimetière. Des tombes sans noms des disparus non identifiés se sont multipliées à Lampedusa et sur les côtes marocaines et certains naufrages ont fait l'objet d'une importante médiatisation, comme la photographie d'Aylan Kurdi, un enfant syrien de trois ans naufragé sur la plage de Bodrum en 2015 dont le bateau utilisé par ses parents pour arriver en Grèce a fait naufrage. Des épisodes fréquents se soldent par centaines de morts et le cas du naufrage de près de 400 morts au large de Lampedusa en 2013 a donné lieu à l'opération « Mare Nostrum » lancée par le Premier ministre italien Enrico Letta sans soutien initial de l'Europe, ce qui a développé chez les Italiens le sentiment d'avoir été abandonnés par l'Europe, un souvenir exploité par l'extrême droite quand elle est arrivée au pouvoir en 2018. En Grèce, les îles du Nord (Lesbos, Samos) où arrivent ceux qui cherchent à demander l'asile dans le cadre de la Convention de Genève (car la Turquie est signataire de la Convention mais ne l'a pas étendue aux non Européens, comme le prévoyait en 1967 le protocole de New York) sont le théâtre de beaucoup de drames humains car les réfugiés sont parqués sans la possibilité d'accéder à la Grèce continentale et y végètent dans l'attente longue et incertaine du traitement de leur demande d'asile. Plusieurs morts y ont été enregistrés.

Les sommets euro-méditerranéens se sont multipliés, notamment à Malte, qui se pose en médiatrice du dialogue. Mais on y trouve toujours les mêmes recettes : politiques de retour, renforcement des accords d'externalisation des frontières et de reconduction des sans papiers, politiques de développement local, accroissement des moyens de Frontex. Le coût de ces contrôles est très élevé, sans qu'un bilan coût-avantage ait véritablement été dressé. De nombreux navires de sauvetage humanitaires

se sont trouvés bloqués en mer à plusieurs reprises entre les ports des pays du Nord de la Méditerranée sans pouvoir accoster, comme l'Aquarius et l'Ocean Viking de SOS Méditerranée.

Des associations de défense des nouveaux arrivants se mobilisent pour aider au passage des frontières ou fournir les premières aides, à la frontière franco-italienne, où Cédric Hérou, un agriculteur de la région a aidé bénévolement à la traversée des Sub-sahariens . Il a été condamné à plusieurs reprises pour aide au séjour irrégulier et c'est le Conseil constitutionnel, au nom de principe de fraternité qui l'a libéré de ces affaires ? Entre Briançon et l'Italie au col de l'Echelle, plusieurs militants associatifs aidants sont aussi sous le coup d'une condamnation, de même qu'à Riace, en Italie du Sud, où le maire, Domenico Lucano a été accusé de donner du travail aux sans papiers nouvellement arrivés dans une coopérative municipale.

La rive sud, entre émigration, transit et immigration

Les lignes de fracture entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée sont nombreuses : démographiques,⁴⁹ d'abord, bien que le Maghreb soit entré en transition démographique : alors que l'âge médian en Europe séparant en deux parts égales la population est de 41 ans, il est de 25 ans au Maghreb, 19 ans en Afrique sub-saharienne. La population y est jeune, scolarisée, souvent sans emploi et sans espoir de réaliser son projet de vie. Economique et sociale ensuite, avec la difficulté des sociétés de départ de satisfaire les besoins humains et sociaux pour tous. Politique également : malgré les révolutions arabes de 2011 qui ont concerné certains pays, la démocratie peine à se stabiliser en Tunisie, et les autres pays de la rive sud ne sont pas des régimes démocratiques. Culturels enfin : certains candidats au départ les ont quittés à cause de libertés non reconnues (égalité

hommes/femmes, droits de homosexuels, liberté d'expression). L'islamisation radicale peut être aussi un facteur de départ.

Pays d'émigration, ils deviennent à leur tour des pays d'immigration et de transit. Certains pays ont commencé à adopter des politiques de régularisation des sans papiers, comme le Maroc. Signataires d'accords d'externalisation des frontières, ils tentent de pénaliser les « grilleurs de frontières » (*harraga*) en montant des procès pour attester de leur bonne volonté face aux pays du Nord. Leurs garde-frontières interceptent et coulent parfois les barques des fuyards (avec des naufrages) ou tirent, comme sur les grillages des enclaves de Ceuta ou Melilla lors de tentatives de fuite vers le territoire espagnol.

Mais les « grilleurs de frontières » continuent à tenter leur chance en quittant les côtes de la rive sud. Sur la terre ferme, la frontière s'épaissit dans les pays du Sud, sommés d'empêcher les migrants (nationaux ou étrangers) de partir, d'où des contrôles sur l'ensemble du territoire, comme au Maroc. Au Maghreb, les « trans migrants » s'installent, parfois plus durablement, hésitant entre retourner dans leur pays, rester sur place et partir plus loin. Certains se transforment parfois en passeurs. Des mineurs non accompagnés parviennent à se glisser dans les camions partant du Maroc vers l'Espagne où la côte andalouse est particulièrement touchée par l'accueil des mineurs isolés.

Beaucoup de familles immigrées de plus longue date et leurs enfants acquièrent la double nationalité des pays européens, pour pouvoir circuler sans visas, s'installer à la retraite dans une vie plus mobile ou monter une entreprise. Mais l'espace migratoire régional tracé par les migrations en Méditerranée depuis plus de 70 ans est contrarié par l'approche sécuritaire, dissuasive et répressive, imposée par les pays européens, alors qu'il pourrait être valorisé comme espace économique, social et culturel.

Au Machrek, l'Égypte, pays de départ vers le

Golfe mais aussi vers quelques pays européens comme l'Italie, est le théâtre d'arrivée de Soudanais à la recherche de l'asile, dans ce pays signataire de la Convention de Genève mais qui ne donne aucun droit : c'est le HCR qui gère les candidats. Certains séjournent, à la recherche d'une réinstallation dans un pays occidental, ou partent vers Israël d'où ils sont reconduits. Le Liban, a reçu un million de Syriens lors de la crise de 15 pour un pays de 4 millions d'habitants qui doit aussi gérer les Palestiniens installés de longue date alors qu'il peine à sortir de ses crises.

Enfin, la Turquie, premier pays d'émigration en Europe, est devenu à son tour un grand pays d'immigration, en effectuant le « *containment* » (maintien à l'intérieur de ses frontières de quelques 4 millions de Syriens en vertu des accords signés avec l'Union européenne en 2016). Comme le Maroc, le pays cherche à développer une « diplomatie des migrations », fort de sa position stratégique aux portes de l'Europe et des avantages qu'il cherche à en tirer. Outre les accords de contrôle des frontières, il mène une active gestion de sa diaspora à l'étranger à l'égard des double nationaux installés surtout en Allemagne, contrôle l'Islam à distance avec la *dyanet* (une institution turque de contrôle de l'islam turc de la diaspora), renforce les liens transnationaux associatifs et culturels et encourage la bancarisation des transferts de fonds, une politique également menée par le Maroc à l'égard de ses ressortissants en Europe. C'est dans ce pays qu'a été signé le Pacte de Marrakech des Nations Unies, montrant la volonté du pays de s'inscrire dans la « *soft diplomacy* » des migrations et dans la gestion multilatérale globale des migrations en 2018.

Conclusion

Le Sud de l'Europe, comme la rive sud de la Méditerranée font figure de « sas » pour l'Europe, marquée par une périphérisation de ses frontières avec le Sud de l'Europe, le

Maghreb, la Turquie et la Libye, puis l'Afrique sub-saharienne. Malgré la multiplication des accords migratoires euro-méditerranéens, plusieurs obstacles s'opposent à une approche consensuelle des interdépendances migratoires qui caractérisent la région :

- la peur : les politiques d'immigration européenne sont très influencées par leurs opinions publiques et par le développement du populisme qui ont fait de la figure du migrant celle de l'ennemi. D'où la priorité donnée au sécuritaire, au dissuasif et au répressif sur une approche positive des migrations. Dans les opinions publiques, la peur du « grand remplacement », de l'« invasion » de l'Europe par l'Afrique n'est pas conjurée ;
- l'habitude des pays du Sud à traiter de façon bilatérale avec les pays de la rive nord de la Méditerranée et non de façon concertée avec leurs voisins du Sud et l'échec de l'Union du Maghreb arabe nuisent à une vue plus prospective ;
- la crainte de l'islamisme radical et du terrorisme apporté par les migrations, même si la plupart des terroristes sont installés en Europe et ont acquis la nationalité des pays européens repousse les échéances de frontières plus ouvertes à la migration de travail ;
- le passé colonial, qui perdure dans les pratiques de discriminations suscite des haines réciproque.

Mais la transition démographique dans beaucoup de pays de la rive sud, les réseaux transnationaux construits par les migrations, les phénomènes de double nationalité, les mobilités de ceux qui peuvent les mettre en œuvre et les échanges socio-culturels et économiques nombreux qui traversent la Méditerranée laissent espérer une approche plus positive des migrations en Méditerranée, bien que la crise du COVID 19, qui a fait apparaître des pénuries

de main d'œuvre durant la saison des récoltes de fruits et légumes et dans les métiers du « care », n'ait pas infléchi la politique européenne de fermeture de l'immigration de travail.



⁴⁵ Directrice de recherche émérite au CNRS (CERI, Sciences Po). Politiste (ScPo Paris) et juriste (Université Paris - Panthéon-Sorbonne), docteur d'Etat en Science politique. Elle a travaillé à la fois sur la France, l'Europe et la dimension mondiale des migrations et a effectué de nombreuses enquêtes de terrain. Elle a présidé le groupe de recherche "Migrations" de l'Association internationale de sociologie de 2002 à 2008.

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont *l'Atlas des migrations* (Autrement, 6ème édition, 2021),

elle est membre du Conseil d'Orientation du musée de l'Immigration, enseigne à Sciences Po et en Italie (Université de Rome la Sapienza, LUISS Rome et Université de Milan) de façon ponctuelle. Elle est membre du Conseil scientifique d'Euromed IHEDN.

⁴⁶ Virginie Baby-Colin, Sophie Bouffier, Stéphane Mourlane (dir.), *Atlas des migrations en méditerranée de l'Antiquité à nos jours*. Arles, Actes Sud, 2021

⁴⁷ France, Italie, Croatie, Slovaquie, Monténégro, Albanie, Grèce, Chypre, Turquie, Syrie, Liban, Israël, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Portugal, Malte, Monaco et Jordanie (qui n'a pas de rive méditerranéenne)

⁴⁸ Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris, Armand Colin, 1982

⁴⁹ Youssef Courbage, Emmanuel Todd, *Le rendez-vous des civilisations*. Paris, Seuil, 2007

Les soulèvements populaires dans la région méditerranéenne

Agnès Levallois ⁵⁰

Plus d'une décennie après les soulèvements de 2011 le constat est amère : la transition démocratique a été suivie d'un coup de force institutionnel en Tunisie ; l'impasse politique en Libye et la fragmentation territoriale rendent difficile toute sortie de crise ; les tensions entre l'Algérie et le Maroc ont resurgi autour de la question du Sahara occidental ; le Hirak algérien, mouvement de contestation pacifique, a été étouffé ; la restauration autoritaire en Égypte musèle toute voix discordante ; les tentatives de normalisation sur la scène régionale du régime syrien n'ocultent pas la réalité d'un pays ravagé ; le Liban s'enfoncé tous les jours un peu plus dans une crise multiforme : économique, financière, sociale, sanitaire et sécuritaire et les dernières élections législatives n'y changent rien. Les causes économiques et sociales à l'origine des révolutions de 2011 et 2019 sont toujours présentes, les inégalités sociales se sont creusées un peu plus et l'autoritarisme s'est renforcé car les régimes n'hésitent pas à mettre en avant le risque du désordre sécuritaire pour justifier leurs pratiques. Le retour à l'autoritarisme, à un système sécuritaire est une donnée majeure et les systèmes en place n'essaient même plus d'obtenir un semblant d'adhésion des populations. Enfin, la crise du Covid a facilité la reprise en mains par les appareils sécuritaires au nom de la lutte contre la pandémie.

Les sociétés qui se sont mises en mouvement en 2011 puis en 2019 ont été arrêtées dans leur élan. La dégradation de la situation a été amplifiée par la pandémie du Covid 19 avec une augmentation de la pauvreté, plus de 3 millions de "nouveaux pauvres", des inégalités sociales fortes, un affaiblissement des services publics

et une confiance réduite dans la légitimité des pouvoirs. Il n'y a pas d'État mais un cartel de mafieux, la bourgeoisie a disparu au profit de cette kleptocratie - système politique au sein duquel une ou plusieurs personnes, à la tête d'un pays, pratiquent à une très grande échelle la corruption, souvent avec des proches et membres de leur famille.

De plus, cette crise a été instrumentalisée par certains régimes pour limiter les libertés publiques. S'ajoute à cela les interventions extérieures des puissances internationales et régionales qui, en menant la contre révolution, ont complexifié la situation jusqu'à rendre la possibilité de règlement des conflits en cours des plus difficiles.

Quel est dans ce contexte, le devenir pour ces sociétés de plus en plus fragmentées alors que les États n'ont pas apporté de réponse à la revendication de dignité exprimée en 2011 et 2019 ? et pourquoi les promesses de 2011 ne sont pas tenues ? Les acteurs de la révolution n'ont pas su gérer la question de la fatigue sociale des sociétés qui ont voulu en sortir en 2011 en descendant dans la rue. Cela a conduit à une impasse et du coup le mouvement contestataire s'est radicalisé autour de questions comme la place de la religion, les alliances régionales et internationales favorisant le retour de l'autoritarisme.

Région fragmentée

La caractéristique de la région est qu'elle est de plus en plus fragmentée avec cinq pays faillis que sont la Syrie, le Liban, le Yémen, la Libye et l'Irak.

En effet, le pouvoir n'exerce son autorité que sur une partie du territoire : zone autonome des Kurdes en Syrie ; Hayat Tahrir al-Cham à Idlib ; Turquie à Afrin. Au Yémen, le pays est fragmenté entre les zones contrôlées par les houthis, celles par les forces gouvernementales mais également celles par les sécessionnistes du Sud soutenus par les Émirats arabes unis. En Libye, deux gouvernements se font face. En février, la chambre des représentants du pays, basée dans l'est du pays, a voté et désigné un nouveau Premier ministre et un nouveau gouvernement, malgré les objections du Premier ministre reconnu par la communauté internationale, Abdul Hamid Dbeiba, qui a refusé de démissionner. Cela n'a pas empêché la chambre des représentants de procéder à la formation d'un nouveau gouvernement, désignant Fathi Bashagha, ancien ministre de l'Intérieur, comme nouveau Premier ministre. Quant à l'Irak, la situation est fragile et volatile. Les tractations se poursuivent depuis octobre dernier, date des élections législatives, pour la formation d'un gouvernement tenant compte des nouveaux équilibres politiques.

La deuxième caractéristique est le phénomène de « miliciarisation ». Les forces armées régulières sont concurrencées par des milices. Les unités de mobilisation populaire en Irak composées de plus de 100 000 hommes et financées par l'Iran en sont un exemple. En Libye de nombreuses milices locales agissent sur le terrain en plus des mercenaires financés par Turquie et Russie à travers le groupe Wagner. Au Yémen, les Houthis contrôlent un territoire plus important que celui des forces gouvernementales sans oublier la présence d'al Qaïda et de milices au Sud soutenues par les EAU. Au Liban, le Hezbollah, seul parti à avoir conservé sa branche armée s'affirme face à une armée affaiblie. La Syrie n'échappe pas non plus à cette réalité avec des milices présentes aussi bien dans les régions contrôlées par le régime que par les rebelles.

La menace terroriste persiste en dépit des annonces faites en son temps par Donald Trump qui avait déclaré que l'organisation État islamique avait été éradiquée par la coalition internationale. Les opérations menées en particulier contre une prison contrôlée par les forces démocratiques syriennes (FDS) dans la région de Hassaké, Nord-Est de la Syrie pour permettre l'évasion de centaines de détenus jihadistes en sont la démonstration. Des attentats sont organisés en Irak et dans d'autres pays du Moyen-Orient y compris en Israël. L'organisation radicale a été extrêmement affaiblie mais elle garde une capacité de nuisance réelle sur les populations locales.

Rôle des puissances régionales

Le Moyen-Orient a vécu pendant des décennies sous l'ordre américain qui est remis en question depuis plusieurs années : Washington n'est plus l'hyperpuissance et se pose dès lors la question du médiateur acceptable et fiable, celui-ci n'existe plus. Cette situation crée un vide que des puissances régionales entendent remplir.

On assiste ainsi à une autonomisation des puissances régionales : la Turquie, ménage sa relation avec Moscou tout en étant membre de l'Otan et entend poursuivre ses offensives dans le nord de la Syrie pour contenir l'influence des Kurdes. L'accord attendu sur le nucléaire iranien s'éloigne tous les jours un peu plus, l'Iran continuant à enrichir son uranium. Les EAU et Bahreïn sont engagés dans une normalisation avec Israël à travers les accords d'Abraham et l'Arabie saoudite tout en étant liée à Washington par des accords de défense ne lui fait plus confiance pour la défendre en cas de difficulté. Enfin, la question palestinienne, la grande absente des accords d'Abraham revient régulièrement sur le devant de la scène rappelant que sans règlement de ce conflit aucune paix n'est possible ou tout au moins aucune stabilité régionale.

Conséquence de la guerre ukrainienne sur le Moyen-Orient

Le positionnement des pays du Moyen-Orient vis-à-vis de la guerre en Ukraine est révélateur des nouveaux rapports de force et du poids moindre des États-Unis alors que la Russie a acquis une influence sans précédent dans la région, non seulement dans sa zone d'influence historique comme la Syrie ou l'Irak mais également dans les pays du Golfe, comme l'Arabie saoudite et les EAU, en Égypte ou en Libye et y compris en Israël où l'importante communauté russe, soit plus d'un million de personnes, représente une force politique majeure.

La position de neutralité relative des États moyen-orientaux, touche même l'Iran, où le Guide s'est contenté de pointer la responsabilité de l'Otan dans la crise actuelle. Seules la Turquie et la Syrie ont pris des positions tranchées. La première a condamné fortement l'agression, ce qui risque de remettre en cause sa concertation à géométrie variable avec Moscou. Quant à la Syrie, elle soutient inconditionnellement la Russie⁵¹. La guerre menée par la Russie en Ukraine confirme ainsi des évolutions géostratégiques qui étaient déjà à l'œuvre en conséquence du désengagement américain du Moyen-Orient et de la perte de confiance entre Washington et Riyad tout particulièrement mais aussi avec Le Caire.

Les conflits issus des mouvements de contestation déclenchés en 2011 ont redessiné des alliances au sein desquelles la Turquie cherche un équilibre entre sa relation avec Moscou et sa place au sein de l'Otan. Israël entend maintenir le dialogue avec Moscou pour continuer à frapper les cibles iraniennes en Syrie mais ne peut pas se permettre pour autant de s'aliéner Washington. Abou Dhabi renforce la coordination politique avec la Russie que ce soit sur la question du retour de Damas au sein de la Ligue arabe ou sur la Libye où les deux pays se retrouvent dans le même camp face à Ankara.

Le Moyen-Orient entre dans une nouvelle phase, et s'il est fragmenté sur la question du conflit ukrainien, c'est en raison à la fois de divergences d'alliances dans la région, de la relation particulière que chaque État entretient avec la Russie mais aussi de changements récents dans la politique étrangère de certains acteurs comme les EAU, qui complexifient la donne.



⁵⁰ Agnès Levallois : maîtresse de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et vice-présidente de l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO) - spécialiste du monde arabe contemporain,

⁵¹ Lors du vote à l'Assemblée générale de l'ONU le 2 mars 2022 qui appelait à cesser immédiatement au recours à la force seuls l'Iran, l'Irak, l'Algérie et le Soudan se sont abstenus, le Maroc ne participant pas au vote et la Syrie a voté contre.

La Chine, l'Iran et les monarchies du Golfe arabe en Méditerranée

Général de brigade aérienne (2S) Jean-Vincent Brisset ⁵²

Dans le monde occidental, on a l'habitude de voir des cartes du monde qui présentent l'Europe au centre et la Méditerranée au centre du centre.

Pour un Chinois, ce n'est pas comme cela que se présente le monde. Dans les salles de classe et dans les atlas, le monde est présenté avec la Chine au milieu, face au Pacifique qui est son plus grand centre d'intérêt. L'Europe, en particulier l'Europe Occidentale est une petite chose en haut à gauche, au bord de la carte. Quand je vivais à Pékin, j'avais même été surpris de constater que le Chinois de la rue pensait que les Européens parlaient des dialectes d'une même langue et que l'italien, l'allemand l'anglais n'étaient des variations sur une langue commune. Cela relativise un petit peu la vision qu'on peut avoir des intérêts chinois en direction de l'Europe, en particulier des intérêts géographiques géopolitiques.

Dans la vision traditionnelle du monde par la Chine, celui-ci est divisé en 3 zones. Au centre, le territoire chinois tel qu'il est à l'heure actuelle. Il a déjà été beaucoup plus petit il a aussi été plus grand mais les 2 fois où il était plus grand, c'était quand la Chine était une colonie, d'abord des Mongols puis des Mandchous. La Chine gouvernée par des dynasties chinoises est à l'heure actuelle dans sa plus grande expansion. Elle est entourée de pays qui ont été vassaux qui ont failli être vassaux où dont elle rêvait d'en faire des vassaux en particulier le Japon qui n'a jamais vraiment accepté d'être le vassal de la Chine. IL existe aussi une carte qui était diffusée dans les écoles chinoises dans les années 50 qui est maintenant un petit peu moins publié mais qui représente,

autour du territoire chinois actuel l'étendue de ce qui devrait être le monde chinois avec différentes choses et en particulier au Nord Est, un million de kilomètres carrés d'Extrême-Orient russe qui ont été « volés » à la Chine par les traités inégaux Traité d'Aigun (1858) et Convention de Pékin (1860). C'est quelque chose qui est encore profondément ancré dans l'inconscient chinois. On n'en parle pas parce que les rapports de force actuels ne permettent pas d'en parler mais il n'est pas du tout exclu qu'un jour les Chinois, s'ils estiment qu'ils ont des rapports de force suffisants, reparlent de revenir sur ces « traités inégaux ». On comprend donc que quand on parle de Russes qui veulent récupérer une vieille idée de leur empire il faut penser que les Chinois ont aussi une vieille idée des parties de territoire auquel ils auraient droit. Dans cette vision, la Méditerranée ne fait pas partie des préoccupations immédiates et ma question, depuis une trentaine d'années que je travaille sur la Chine, c'est de savoir si la Chine veut être une puissance mondiale ou une puissance régionale sur le plan géopolitique et stratégique et je ne sais toujours pas si le choix de la Chine se porte plutôt vers le mondial ou plutôt vers le régional. Je pense qu'à l'intérieur de la gouvernance chinoise la question se pose encore.

La Méditerranée a quand même présenté un intérêt très ancien pour la Chine et les échanges entre le monde occidental et le monde chinois remonte à assez longtemps puisque on parle toujours de Marco polo qui aurait été le découvreur. En fait, bien avant lui, il y a eu des tentatives de communication au travers du monde turc en particulier. La première tentative de christianisation de la Chine

est le fait des nestoriens au III^e siècle. Les cheminements existent donc depuis longtemps, mais ce qui était la route de la soie terrestre s'est arrêté aux XIII^e et XIV^e siècle pour des questions de sécurité qui ne permettaient plus aux marchands de faire le voyage sans trop de risques. On voit qu'il y a aussi eu des expéditions maritimes mais, faute de canal elles s'arrêtaient, au Yémen en particulier. Contrairement à ce qui s'est beaucoup dit ce n'était pas des expéditions maritimes au grand large, mais essentiellement du cabotage. On constate en effet que les flottes chinoises, qui disposaient de bateaux fabuleux par rapport à ce que les Européens savaient faire à cette époque, ne savaient pas s'éloigner des côtes. Et jusqu'à très récemment la Marine chinoise a eu de gros problèmes pour s'éloigner des côtes.

On peut aussi faire la comparaison des surfaces relatives de la Chine (9,6 millions de km²) et de la mer Méditerranée (2,5 millions de km²). On note aussi que le nom chinois de la Méditerranée se traduit littéralement par « la mer au milieu des terres ».

La présence militaire chinoise en Méditerranée est très récente, et elle commence avec une opération assez étonnante d'évacuation de réfugiés en 2011 suite à la guerre en Libye. A cette occasion, la Chine pour la première fois fait passer un bateau gris vers la Méditerranée. Ce bâtiment faisait partie de ceux qui étaient présents dans le golfe d'Aden pour la lutte contre la piraterie, la participation à cette lutte étant le tout début de l'apprentissage des opérations loin des côtes nationales. Pour cette occasion, ils ont monté une opération où il y avait un bâtiment militaire, même si ce sont surtout des bâtiments civils qui ont servi à ces évacuations. En 2013, il y a eu une escale de la Marine chinoise à Toulon, avec des surprises de part et d'autre et puis, en 2015, un exercice sino russe en mer Noire, suivi en 2017 de la tournée d'une flottille chinoise en Méditerranée.

Beaucoup plus importantes sont les relations politiques et économiques avec les pays de la Méditerranée. En parlant de la route de la soie maritime et des routes de la soie terrestre il y a l'accord BRI (Belt and Road initiative) qui a été signé avec le Maroc l'Algérie la Libye et l'Égypte.

Le Maroc a bénéficié de quelques investissements relativement limités.

En revanche, avec l'Algérie, les relations sont beaucoup plus profondes. La Chine a soutenu le GPRA au moment des luttes de l'indépendance en fournissant du matériel militaire en particulier. Il y a aussi eu des rumeurs d'aides à la construction de réacteurs nucléaires qui auraient été fournies un peu en violation de certaines règles. Il y a des réalisations d'infrastructures et à l'heure actuelle il y a énormément de choses qui se passent entre le l'Algérie et la Chine même si je n'ai pas l'impression que cela soit très bien vu dans le contact au niveau de la population. Les chantiers chinois sont fermés, sans contacts avec les populations locales et sans informations sur la réalité des contrats. En 2010 les relations étaient quand même les plus fortes de toutes les relations arabo chinoises .

Avec la Tunisie, les relations se limitent à quelques petits accords.

Avec la Libye il y a eu beaucoup d'investissements en infrastructures et aussi une volonté de récupérer du pétrole puisque la Chine a dans ce domaine des besoins extrêmement importants.

L'Égypte a été reconnue depuis 1949 et il y a une coopération et des relations politiques relativement fortes qui ont peu évolué dans un sens ou dans un autre et qui demeurent relativement importants.

Il y a eu une colonie israélienne en Chine dès le X^e siècle, dans le Nord-Est du pays. Cette colonie a ensuite migré vers Shanghai. Israël a reconnu la Chine populaire dans ces batailles de reconnaissance dès 1949.

Elle a ensuite porté ses priorités vers les pays arabes, puis est revenue vers Jérusalem à partir des années 70. La reconnaissance de vraies relations politiques date de 1992, après qu'Israël ait cessé d'avoir des relations un peu spéciales sur le plan militaire avec Taïwan, en compagnie de l'Afrique du Sud. Il y a maintenant des coopérations plus ou moins discrètes. On a beaucoup parlé de la manière dont l'industrie aéronautique chinoise aurait bénéficié du « don » d'un prototype de LAVI, qui a permis de fabriquer le J10 un appareil qui est l'avion de combat standard de la Chine. Il y a des échanges technologies mais il y a une grande prudence des deux côtés parce que Israël est aussi un pays considéré par les Chinois comme trop proche des États-Unis.

En Syrie il y a un soutien au nom des luttes contre les séparatistes islamistes qui sont très fortement inquiétantes pour les Chinois.

Avec la Turquie les relations sont anciennes comme je l'ai déjà signalé parce qu'il y a il y a toute une partie turcophone et que tout l'Ouest chinois est quand même sous influence turque depuis très longtemps. A côté de ces vieilles relations, il y a aussi la question des conflits avec les Ouïghours qui impacte la stabilité de l'Ouest de la Chine. Il y a eu quelques tentatives de coopération militaire quand la Turquie a voulu se fournir de manière indépendante. On a ainsi pensé que la Chine avait tenté de vendre du HQ 9, un missile sol air qui est plus ou moins une contrefaçon du S400.

En Grèce, on a beaucoup parlé du port du Pirée, l'un des achats faits par la Chine. Ces achats d'infrastructures relèvent bien plus du monde des affaires que de la politique.

De la même manière, l'Italie a signé un accord avec la Chine.

Sur le plan des échanges économiques avec la Chine, les chiffres avec les pays du Nord de l'Europe, qui transitent largement par la Méditerranée, se situent entre 87 milliards de

dollars et 73 milliards de dollars par an pour l'Allemagne, les Pays Bas et la Grande-Bretagne. C'est un peu moins pour les pays de la rive nord de la Méditerranée France, Italie, Espagne qui restent cependant des chiffres extrêmement importants d'échanges avec la Chine. En revanche, quand il s'agit des échanges commerciaux avec les pays de la rive sud les chiffres sont beaucoup plus faibles. Les plus gros chiffres concernent l'Égypte et Israël, avec 14 milliards de dollars et la Turquie avec 20 milliards de dollars. A côté de cela, avec les pays du Maghreb par exemple, il s'agit seulement de quelques milliards de dollars, donc des chiffres beaucoup moins importants.

La route de la soie aboutit majoritairement à ce port du Pirée. Depuis 2013, il y a aussi le port de Cherchell en Algérie qui constitue un autre débouché. Sont également ciblés Port-Saïd et Alexandrie ainsi que la création d'un terminal au port d'Istanbul et ensuite plusieurs terminaux dans les ports de Naples. Ce sont les points d'arrivée de la route maritime de la soie sachant aussi que la Chine privilégie de plus en plus la route terrestre de la soie avec la volonté d'avoir des chemins de fer qui aillent à peu près directement des zones d'exportation chinoises donc plutôt le Sud de Shanghai jusqu'à l'Allemagne et en passant par la Russie bien entendu. Ce qui veut dire que à l'heure actuelle ce genre de projet va se certainement être revu et corrigé.

On voit aussi apparaître la route maritime du Nord. Sur une carte Mercator classique, elle paraît beaucoup plus longue que des routes relativement directes que ce soit terrestre ou maritime par le Sud. La route du Nord est actuellement en voie d'exploration en particulier en pensant au réchauffement climatique qui libérerait des passages. Toutes mesures faites, ce sont onze mille trois cents nautiques par le canal de Suez et seulement sept mille nautiques par la route du Nord. Il serait donc extrêmement rentable de passer par le Nord mais cela implique une coopération à peu près complète

avec la Russie et un désengagement de Méditerranée au profit du Nord de l'Europe ce qui n'est pas forcément du goût de tout le monde. Il y a aussi le vieux projet qui date du chah d'Iran qui est en train de reprendre de la vigueur. C'est ce qu'on appelle la route multimodale. Ce projet était indo-iranien au départ, au profit plus ou moins de la Russie. Il s'agit d'un transport qui partirait de Mumbai en passant par la Caspienne avec des transbordements mais avec un raccourcissement extrêmement important de la route. On voit que la Chine est peut être intéressée mais que l'Inde, qui est aussi dans une position très partagée sur ce qui se passe actuellement entre la Russie et l'Occident, et la Russie elle-même seront évidemment intéressées aussi bien pour l'aller que pour le retour sur ce trajet. On peut donc penser que ce cette ligne multimodale pourrait avoir un certain avenir. Pour le moment il est extrêmement difficile d'imaginer ce que seront les prochaines semaines et les prochains mois.

Il m'a aussi été demandé de parler de l'influence des pays du Golfe et de l'Iran. La transition avec la Chine a aussi été soulignée par différents intervenants précédents. Depuis que les Etats Unis se sont partiellement retirés du Moyen-Orient, on constate que la Chine constitue un pivot et abandonne en partie l'Afrique subsaharienne, se renforçant assez largement au Moyen-Orient. Toujours est-il que, pour les pays du Moyen-Orient, il est évident qu'aucun d'entre eux n'a de présence militaire en Méditerranée et j'imagine mal la marine iranienne se projetant en Méditerranée. Ce qui est intéressant c'est de voir que la présence des pays du Golfe et de l'Iran se traduit surtout par des interactions différenciées et des déportations de la lutte entre sunnites et chiites (pour schématiser), comme dans le reste du monde. Comme on l'a souligné l'Algérie est l'une des rares nations arabes qui est prête à coopérer avec la République islamique, alors que le Maroc de son côté vient de faire un grand pas vers Israël.

L'Iran et la Turquie ont des relations amis/enemis depuis très longtemps mais la Turquie importe quarante-cinq pour cent de son pétrole et trente pour cent de son gaz d'Iran. Elle a donc beaucoup de mal à se dégager de cette dépendance.

La guerre par procuration entre Israël et l'Iran s'exporte au Maghreb.

On assiste aussi aux débuts d'une guerre des pipelines avec la volonté de transporter le pétrole autrement qu'avec des bateaux. Cela va peut-être se concrétiser un jour et permettrait de contourner le canal de Suez. Il y a aussi les affaires de méthanisation qui vont sans doute monter en puissance en mer Rouge et probablement évoluer assez largement.



⁵² Jean-Vincent Brisset : Ingénieur de l'Ecole de l'Air, breveté pilote de chasse et diplômé de l'Ecole supérieure de Guerre aérienne. Après un parcours opérationnel au sein des forces aériennes stratégiques, Il a étudié le chinois à l'Institut des Langues Orientales, puis à Taipei où il a résidé avant de séjourner pendant trois années à Pékin en tant qu'Attaché de l'Air. A son retour, il a été détaché au SGDN, comme chef du bureau Aise Pacifique, a commandé la base aérienne de Brétigny et a terminé sa carrière comme expert militaire auprès du Sénat. Après 34 ans dans l'Armée de l'Air et 3.000 heures de vol, il a rejoint l'IRIS. Ses principaux domaines d'expertise sont les questions de défense et relations internationales, ainsi que le monde chinois et les questions stratégiques en Asie, continent sur lequel il a effectué de nombreuses missions.



Le général de brigade aérienne (2S) Ariel Pavillet,
le général de brigade aérienne (2S) Jean-Vincent Brisset
et
M. Jean-François Daguzan
sur l'écran : M. Igor Delanoe

Les Etats-Unis et la Méditerranée : une durée sans constance

Jean-François Daguzan ⁵³

Contrairement à une persistante idée reçue, la présence des Etats-Unis en Méditerranée est une vieille histoire. Elle s'étend sur plus de deux cents ans et est quasi contemporaine de la naissance de l'Etat américain lui-même (1776). Ces relations s'établirent sous une double logique. L'achat de blé et de céréales, dont manquait cruellement la République naissante, et la lutte contre les pirates – fléau de la région.

Le Sultanat du Maroc fut le premier Etat à reconnaître l'Etat américain à peine indépendant et des accords furent immédiatement conclus pour la fourniture de blé ⁵⁴. La première intervention non-américaine des Marines fut la prise de Tripoli en (campagne de « la côte barbaresque » de 1801-1805). Les Etats-Unis nouèrent d'autres accords commerciaux avec la Sublime Porte (Empire ottoman), le dey d'Alger et le bey de Tunis.

Les relations commerciales se poursuivirent au fil des années. Mais la pression américaine s'exerça surtout via le prosélytisme religieux des missions évangéliques qui posèrent à plusieurs reprises des tensions fortes avec les Etats de la zone. Un pas supplémentaire fut franchi en 1918 quand le Président Wilson s'engagea, tout en s'en défendant, dans le partage des dépouilles de l'Empire ottoman et contribua, avec le Traité de Versailles, au découpage territorial qui fait toujours foi aujourd'hui ⁵⁵.

Le fait le plus important, des années plus tard, fut la conclusion d'un accord commercial et de sécurité avec l'Arabie Saoudite naissante (fondée en royaume en 1927) qui, coupant l'herbe sous le pied des Britanniques, assura la fourniture de pétrole à l'Amérique (1^{er} forage fructueux 1938) en échange de garanties de sécurité ⁵⁶.

Le point d'orgue de cette alliance fut la rencontre entre le Président Roosevelt (de retour de Yalta) et le Roi Ibn Saoud sur le croiseur Quincy (14 février 1945) entérinant officiellement l'accord pétrole contre protection ⁵⁷. La sécurisation du canal de Suez alla de pair.

La Seconde Guerre mondiale acta la présence en force des Etats-Unis en Méditerranée. Le débarquement en Afrique du Nord du 8 novembre 1942 (Opération Torch) fut le premier pas de l'implantation américaine dans le bassin occidental. A cette occasion, des liens forts furent renforcés avec le Sultan du Maroc et, globalement, les Américains voyaient d'un bon œil les processus de décolonisation qui commençaient (notamment en Algérie et au Proche-Orient, mais aussi en Indochine, à la fureur de la France) ⁵⁸.

En 1948, Les Etats-Unis soutinrent (malgré un vif débat interne et des positions contradictoires) l'indépendance d'Israël – le lien insécable entre les deux pays ne se tissa qu'après 1967 ⁵⁹.

Mais progressivement, c'est la Guerre froide qui s'installa sur l'espace méditerranéen. Etats-Unis et Union soviétique se rendirent coups pour coups. L'OTAN, créé en 1949, engloba dans sa compétence géographique tout ce qui est en deçà du tropique du Cancer (dont l'Afrique du Nord pour prendre en compte l'Algérie française). La sixième Flotte se déploya en Méditerranée pour faire face à la cinquième Eskadra soviétique. Les coups d'Etat (Liban, Syrie, Irak, Grèce) et les retournements d'alliance se succédèrent (Egypte).

Le pacte de Bagdad (Irak, Turquie, Pakistan, Iran, Royaume-Uni et Etats-Unis) s'essaya à reproduire un OTAN du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest et à faire la jonction avec l'OTASE qui couvrait le Sud-Est Asiatique, mais cette alliance « forcée » s'effondra sous les coups de boutoir des révolutions ⁶⁰.

Les Etats-Unis n'hésitèrent pas à s'engager sur le bassin. Le Strategic Air Command maintint des bases au Maroc de 1951 à 1963. L'Egypte, après Israël, devint le meilleur allié des Etats-Unis au Sud après le retournement stratégique du Président Sadate en 1976. Les Marines débarquèrent sur les plages libanaises en juillet 1956 pour sauver le gouvernement de Camille Chamoun. En octobre 1983, le retour des troupes américaines pour s'interposer (avec les Françaises) dans la guerre civile déboucha sur les attentats majeurs de l'immeuble Drakkar (PC Français) et du camp des marines au port de Beyrouth entraînant le retrait consécutif sans gloire de toutes les forces. C'est avec la Libye que les relations s'envenimèrent le plus. Le point culminant, après l'attentat de la discothèque de Berlin-Ouest dix jours avant, fut le bombardement aérien de Tripoli et Benghazi du 15 avril 1986, qui blessa le dictateur libyen.

Les guerres israélo-arabes (en dehors de 1956 et de la guerre de Suez) furent une sorte de règlement de compte bilatéral via des champions interposés ⁶¹. Elles se traduisirent toutes par la victoire de l'Etat hébreu.

Ainsi, durant toute cette période, la tentation des Etats-Unis de vouloir changer le monde revint de façon récurrente ⁶².

1990-2020 : le yo-yo engagement/désengagement

La disparition de l'Union soviétique entraîna une révolution stratégique radicale dans le monde.

Les Etats-Unis, comme d'autres, tirèrent les dividendes de la paix et réduisirent drastiquement leur présence à l'étranger et globalement

le niveau et le nombre de leurs forces. Toutefois la période, marquée par le retrait stratégique de la Russie fut aussi celle des aller-retours stratégiques de « l'hyperpuissance » et d'une vision erratique et opportuniste de la région.

La guerre du Golfe (1990-1991) pour libérer le Koweït de l'invasion irakienne fut un événement charnière qui peut être vue comme le dernier moment de la Guerre froide (Les Etats-Unis détruisent une armée de type soviétique) ou le premier événement d'une ère libérée des blocs (Les Soviétiques n'intervinrent pas à la grande confusion de Saddam Hussein). Elle démontra à tout le moins la capacité américaine à déplacer 500.000 hommes en un temps record (lavant du même coup l'humiliation du départ d'Iran et de l'occupation de l'ambassade de 1979).

Les Etats-Unis pendant cette première période cherchèrent à capitaliser sur les « dividendes de la paix ». La réduction des forces fut sévère, mais George W. Bush senior, s'attaqua à une initiative multilatérale de paix – la conférence de Madrid de 1991 – et profita de l'embellie israélo-palestinienne pour parrainer les accords de paix bilatéraux (accords d'Oslo, puis de Camp David et traité de paix avec la Jordanie de 1994) – période qui laissa croire à une transformation majeure du Proche et du Moyen-Orient sous la bienveillante ombrelle américaine.

Par ailleurs, la découverte d'une opinion publique arabe anti-occidentale rejetant en bloc l'intervention dans le Golfe (même pour sauver un autre Etat arabe) inquiéta au plus haut point les Européens et les Américains qui se mirent à rechercher à la hâte des voies diplomatiques pour resserrer les liens avec les rives sud et est de la Méditerranée. C'est dans cet esprit (avec aussi la lutte contre la prolifération) que fut lancé le Dialogue Méditerranéen de l'OTAN avec l'Egypte, Israël, Tunisie, Maroc,

Mauritanie (1994) et plus tard, Jordanie et enfin Algérie, suivi côté Union européenne de la conférence puis du processus euroméditerranéen de Barcelone (1995) ⁶³.

Les années 1991-2001 furent celle de la dimension multilatérale de l'action américaine en Méditerranée ⁶⁴. Entre 1998 et 1999, Les Etats-Unis entraînent même l'OTAN dans une expédition (sous couverture « humanitaire ») contre la Serbie pour installer l'indépendance de la région serbe du Kosovo. Cette action militaire quasi méditerranéenne, conduite hors mandat des Nations Unies, eut un fort retentissement dans le bassin et ailleurs. Les pays arabes n'hésitèrent pas à mettre ce conflit dans la balance du « deux poids, deux mesures » fait aux Palestiniens.

Les attentats du 11 septembre 2001 vinrent balayer le modèle stratégique-diplomatique des dix années antérieures. Le choc brutal qui frappa les Etats-Unis entraîna une onde dont les effets se font sentir encore maintenant. La lutte contre le terrorisme fut donc le centre de toute politique. Washington mit en place un modèle simple : ami ou ennemi, auquel devait souscrire tout gouvernement de la zone. Toutes les relations internationales furent désormais vues sous l'angle exclusif de la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ⁶⁵.

Cette approche déboucha sur la calamiteuse invasion de l'Irak de 2003. Les conséquences sur la Méditerranée furent considérables. La brouille avec la Turquie, à cause du soutien aux Kurdes d'Irak, est encore perceptible aujourd'hui. A la menace Al Qaida, s'ajouta celle de l'État islamique qui naquit d'Irak. De leur côté, les Etats-Unis tentèrent de capitaliser sur le caractère « pédagogique » de l'invasion pour développer un concept de coopération élargie, le « *Broader Middle East* » censé porter les germes de la démocratie et de l'économie libérale de la Mauritanie au Pakistan ⁶⁶. Cette initiative rejoignit le grand cimetière des projets grandioses et inopérants.

L'arrivée de Barak Obama à la présidence acta le désengagement militaire de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Passé un discours remarqué à l'Université du Caire du 4 juin 2009, plaider pour la démocratie et la réconciliation avec les musulmans, le leader se consacra à sortir les boys du guépier irakien (retrait d'Irak 2006-2010) et tenter de sauver ce qui pouvait l'être en Afghanistan. Seule la mort de Ben Laden (2011) pût être qualifiée de victoire sans que celle-ci, trop tardive, ne modifie la situation stratégique. Les printemps arabes, qui surprisent les autorités américaines comme européennes, ne modifièrent pas la donne. A leur grand désespoir, les Etats-Unis abandonnèrent à la vindicte de la foule les dictateurs qui les avaient si bien servis (Moubarak et Ben Ali). Les monarchies du Golfe n'oublièrent jamais cette leçon de choses et considère désormais le super-allié comme non fiable.

L'allégement stratégique se poursuivit au niveau de l'OTAN. Les Etats-Unis, s'ils laissèrent la coalition menée par la France et la Grande Bretagne utiliser les moyens de l'Alliance pour les opérations en Libye (2011), n'intervinrent pas directement. En Syrie non plus, Obama refusa les frappes stratégiques initialement prévues avec la France après les bombardements chimiques opérés par le régime sur sa propre population. Seules les forces spéciales intervinrent dans la zone kurde pour participer à la destruction de l'État islamique.

Trump poursuivit activement ce mouvement de désengagement largement amorcé par son prédécesseur qui considérait que le Pacifique et la compétition avec la Chine était le nouveau centre stratégique du monde.

Fin 2021 à quoi ressemblait la présence U.S. en Méditerranée ?

La présidence Trump avait accéléré le mouvement de désengagement américain. Si les forces américaines continuaient de soutenir les actions militaires françaises au Sahel

(renseignement, drones, etc.), la volonté et les intentions stratégiques étaient réellement ailleurs. L'OTAN s'était considérablement assoupi (« la mort cérébrale » annoncée par le Président Macron ⁶⁷) et la présence U.S. était plus politique que militaire (présence symbolique de la 6ème Flotte qui ne maintenait plus un groupe aéronaval permanent) ⁶⁸. Les Etats-Unis ne parvenaient même pas à jouer les bons offices dans le quasi-conflit qui opposait Grèce et Turquie sur la Méditerranée orientale alors que cette dernière se dotait de batteries anti-aériennes russes (S-400). De bonnes relations se poursuivaient néanmoins avec l'Algérie pour la lutte anti-terroriste au Sahara et au Sahel.

Le retour de la guerre et des USA ?

L'invasion de l'Ukraine par l'ours russe a clairement réveillé l'aigle américain. Elle a permis de « resserrer les boulons » de l'OTAN, organisme à la dérive politique depuis quelques années. La Méditerranée est désormais redevenue le flanc sud de l'Alliance atlantique. Les Etats-Unis avec ou sans l'OTAN demeure la principale puissance en Méditerranée. Mais la situation politico-diplomatique est beaucoup plus complexe que par le passé.

Au Sud, ce conflit entraîne des complications diplomatiques. Plusieurs Etats sont à la fois des amis de l'un et des clients de l'autre ou réciproquement. C'est pourquoi peu se hâtent à condamner la Russie comme l'attestent les votes aux Nations unies. Dans le Golfe, les meilleurs amis de Washington renâclent à rentrer dans une action frontale contre Moscou, y compris exclusivement diplomatique. Même l'allié suprême, Israël, cherche à maintenir une position médiane et tente de se poser en arbitre – malgré les bévues russes ⁶⁹. Russie qui par ailleurs a retrouvé une place en Méditerranée grâce à la guerre civile syrienne et ne compte pas la lâcher.

Avant les hostilités le Secrétaire d'Etat Blinken avait fait un gros effort diplomatique sur l'Algérie. Ce pays, furieux de la participation du

Maroc aux accords d'Abraham, avait le sentiment de voir se refermer sur lui une « tenaille » stratégique qui remettait en cause, d'abord l'espoir d'un règlement positif du cas palestinien, et ensuite qui favorisait l'emprise du Maroc sur le Sahara occidental. Ces efforts diplomatiques n'ont guère porté de fruits. Quel que soit le regard que l'Algérie peut porter au fond sur l'invasion de l'Ukraine, sa dépendance aux armements russes est presque totale (et importante pour les céréales). Les Etats-Unis le savent et font en la matière du « *Damage limitation* ».

Cependant, le risque pour tous les riverains du Bassin qui désormais retrouve avec la liaison avec la mer Noire, le potentiel d'une guerre sur mer, est de voir désormais toutes les relations selon le prisme de la guerre : ami/ennemi ⁷⁰.

La guerre en Ukraine va-t-elle être l'occasion de rebattre les cartes stratégiques en Méditerranée et de replacer les Etats-Unis dans le Bassin dans la longue durée ? Au vu des grands mouvements telluriques qu'entraîne la grande confrontation du Pacifique à venir, on peut en douter. La puissance américaine devrait, une fois passée la guerre et quel que soit le résultat, tenter de jouer l'euro-Méditerranée à minima. L'affaiblissement durable de la Russie est l'objectif officiel que les Etats-Unis affichent aujourd'hui ⁷¹.

Le règlement du nucléaire iranien s'inscrit dans la logique d'une gestion à distance des risques et des crises. Washington, sur l'espace euro-méditerranéen élargi, devrait plutôt s'appuyer sur des alliées solides et fiables (dans l'OTAN, Grande Bretagne et France ⁷² – et peut-être Allemagne et Israël, Emirats et Arabie saoudite à l'Est) et se concentrer sur l'opposition avec la Chine.

Mais pour l'instant, il s'agit de gérer l'imprévisible. On sait quand on ouvre les portes de la guerre, pour paraphraser Jean Giraudoux ⁷³. On ne sait jamais quand on les referme.

53 M. Jean-François Daguzan, vice-président de l'Institut Choiseul, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN.

54 Il l'aurait même fait avant la France ! *Quiconque s'intéresse à l'histoire du Maghreb sait que le Maroc a été le premier pays à reconnaître les États-Unis, en 1787* ». William Zartmann, *Les enjeux de la relation avec les États-Unis*, in Khadija Moshen-Finan, *Le Maghreb dans les relations internationales*, IFRI-CNRS Editions, Paris, p. 215.

55 Voir James Gelvin, *The ironic legacy of the King-Crane Commission*, in David W. Lesh (Ed.), *The Middle East and the United States, A Historical and Political Reassessment*, Westview Press, Boulder (Col.), 1996, p. 11-28, et Henry Laurens, chapitre "Les États-Unis et l'Orient arabe", in *Orientales III*, p. 199-250, Orientales, CNRS Editions, Paris, 2007, p. 207-212.

56 Pour un suivi détaillé de cette affaire complexe, voir Karl E. Meyer & Shareen Blair Brisac, *Les faiseurs de roi – l'invention du Moyen-Orient Moderne*, Hozhoni, Lagorce, 2020, p. 329-378.

57 Elle consacrait la déclaration de 1943 du Secrétaire d'Etat à l'intérieur, Harold Ickes, devant le Congrès : *La défense de l'Arabie Saoudite est d'une importance vitale pour les États-Unis*. Voir David-Rigoulet-Rose, *Géopolitique de l'Arabie Saoudite*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 82-87.

58 Voir El Mostafa Azzou, *Les relations entre le Maroc et les États-Unis : regards sur la période 1943-1970*, *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/1 (n° 221), pages 105 à 116.

59 Le Département d'Etat y voyait un risque pour ses relations avec les États arabes dont au premier chef l'Arabie Saoudite. Voir Henry Laurens, chapitres *Le plan de partage de la Palestine : le choix de la France, humanitarisme, influence américaine et politique musulmane*, *Orientales II*, p. 365, et "Les États-Unis et l'Orient arabe", in *Orientales III*, p. 199-250, *Orientales*, op. cit.

60 *Traité d'organisation du Moyen-Orient*, du 24 février 1955, rejoint par les USA en 1958.

61 Voir Avi Shlaim, *War and Peace in the Middle East, A Concise History*, Pinguin, New-York/London, 1995, p. 39-41.

62 Pour une lecture extensive de cette période, voir David W. Lesh (Ed.), *The Middle East and the United States, A Historical and Political Reassessment*, op. cit., 460 p.

63 Pour une vision très complète des enjeux de l'époque, voir Brahim Saidi (dir.), *L'OTAN et le Maghreb*, FRS/L'Harmattan, Paris, 2014.

64 Voir Jean-François Daguzan (Dir.), *Les États-Unis et la Méditerranée*, FMES-Publisud, Toulon-Paris,

65 Voir cet auteur, *Les États-Unis, l'OTAN, la Méditerranée, la prolifération et la lutte contre le terrorisme : un dialogue écrasé par la sécurité*, in Brahim Saidi (dir.), *L'OTAN et le Maghreb*, op. cit., p. 45-66.

66 Pour une étude fine de la période, voir Ghassan Salamé, *Quand l'Amérique refait le monde*, Fayard, Paris, 2005, 568 p.

67 *Le Président français Emmanuel Macron juge l'OTAN en état de mort cérébrale*, *Le Figaro* du 27 novembre 2019 ; <https://www.lefigaro.fr/international/le-president-francais-emmanuel-macron-juge-l-otan-en-etat-de-mort-cerebrale-20191107>

68 Pour une lecture complète voir Jean-François Coustilière, *Les intérêts des États-Unis, L'OTAN et la Méditerranée depuis 1949*, *Diploweb*, 23 janvier 2022, <https://www.diploweb.com/Les-interets-des-Etats-Unis-l-OTAN-et-la-Mediterranee-depuis-1949.html>

69 Le Ministre des affaires étrangères Lavrov a fait allusion au « sang juif d'Hitler » ce qui a provoqué un vrai scandale en Israël. <https://www.geo.fr/histoire/le-sang-juif-de-hitler-une-vieille-theorie-qui-resurgit-regulierement-209629>

70 Voir cet auteur, *Rapports de force en Méditerranée : le retour de la question maritime*, in *Confluences Méditerranée* 2022/1 (N°120), pages 13 à 28.

71 Déclaration du Secrétaire d'Etat à la Défense, Lloyd Austin, du 24 avril 2022, <https://www.infobae.com/fr/2022/04/25/les-etats-unis-cherchent-a-affaiblir-la-russie-en-ukraine-declare-le-secretaire-a-la-defense/>

72 Malgré son « indépendance » et qui se voit aussi attribuer un rôle important dans la sécurisation de la zone saharo-sahélienne.

73 *La guerre de Troie n'aura pas lieu*

De l'épidémie de Covid à l'ombre de la guerre

Jean-François Daguzan

Tel que le titre l'indique dans le programme, la session 2022 des Rencontres de Cybèle, décidée l'année dernière, avait été placée sous l'égide de la grande pandémie. Elle aurait pu être placée sous celui de la guerre. Ce détail doit pousser l'expert à devenir modeste face à l'anticipation et la prévision.

Pourtant, c'est bien la guerre en Ukraine qui s'est révélée le fil directeur de nos travaux au cours de ces deux jours. Comme toujours, il est bien difficile de tenter une synthèse et de ramasser une telle somme d'informations accumulées. On doit s'y essayer pourtant sans trahir.

De ces éléments nous avons décidé de séparer ce qui relève de tendances lourdes et ce qui appartient a priori à la contingence et à la situation politico-stratégique actuelle.

Les tendances lourdes :

• *Le changement climatique*

Les experts qui sont intervenus ont mis en avant l'accélération du changement climatique sur une zone déjà fragile. La brutalité dudit changement frappe tous les domaines : terres, mer, ressources en eau, agriculture et a un impact direct sur une partie de la viabilité des pays de la zone. Même au niveau de la défense, le changement climatique est devenu un nouveau paramètre de sécurité. Il crée des situations conjoncturelles de fragilité. Les espaces d'action risquent de devenir de plus en plus inhospitaliers. Il va limiter la capacité des forces à manœuvrer.

• *L'énergie*

La question des hydrocarbures en mer a pris une importance supplémentaire avec la guerre en Ukraine. La situation s'est tendue autour des champs de la Méditerranée orientale (qui cristallise l'affrontement Grèce/Cypré/Turquie). Mais d'autres recherches s'ouvrent en Algérie et en Libye. On reparle d'un gazoduc Israël-Turquie. La géopolitique des gazoducs s'est retrouvée relancée avec le retour de la crise algéro-marocaine et la fermeture par Alger de la voie marocaine à l'été 2021. Il faut par ailleurs s'interroger sur les conséquences de la guerre ukrainienne. Peut-elle déboucher sur une coopération renforcée entre les acteurs de la Méditerranée. Plus largement on rentre dans une redistribution des cartes avec le Qatar, la Norvège, l'Azerbaïdjan, le Nigeria, l'Égypte, le Mozambique et l'Algérie. Côté russe, le report des fournitures européennes vers la Chine ne résoudra pas le problème financier russe



L'Europe rapporte 180 milliards de dollars à la Russie contre 40 vendus à la Chine.)

- ***Les pandémies***

La pandémie de Covid-19 a marqué de son empreinte les relations humaines et les situations économiques de l'espace méditerranéen. Si cette pandémie semble s'atténuer, la dégradation écologique globale et la disparition des zones forestières ouvre la porte à la dissémination de virus autrefois confinés et à leur transmission de l'animal vers l'homme. Il faut donc s'attendre à de nouvelles attaques virales qui viendront fortement perturber la fluidité des relations internationales, la vie sociale et le fonctionnement des Etats.

- ***L'autoritarisme sans adhésion***

Les printemps arabes avaient fait naître de fols espoirs autour du bassin méditerranéen. Les sociétés arabes tenues depuis des dizaines d'années sous le joug d'un autoritarisme sévère et tout sauf éclairé, espéraient une relance démocratique qui soit aussi le vecteur d'un développement économique vital pour une jeunesse en mal d'emploi et de rêves. Si espoir il y eût, il fut de courte durée. Passée une courte période euphorique – dans les pays où des changements s'étaient opérés quand d'autres rentraient dans la guerre civile – de sérieuses reprises en main eurent lieu. On assista au retour d'un autoritarisme parfois brutal avec l'écrasement des sociétés civiles qui avaient émergé lors de la période du changement. Cet autoritarisme s'est réimplanté mais sans l'adhésion populaire qui avait pu, dans le passé, soutenir, peu ou prou selon les périodes, ces modèles (sur le principe de l'autorité en échange de la stabilité). Cette situation semble s'être installée pour durer.

- ***Le retour du maritime***

Avant même le déclenchement des hostilités en Ukraine, on a constaté un retour de la puissance maritime au sens strict. Les années 1990-2010 avaient vu l'action navale plutôt réservée à la

sécurité des communications, à la lutte contre le terrorisme et au soutien aux opérations extérieures. Depuis quelques temps on assiste à des confrontations limitées autour d'enjeux géostratégiques (hydrocarbures off shore de la Méditerranée orientale, Libye, ...) et à l'augmentation de la présence russe en Libye.

- ***La montée des puissances locales et la redistribution de la puissance***

La période actuelle est marquée par l'émergence de nouvelles puissances, notamment locales. La Turquie, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Iran jouent désormais un véritable rôle sur l'espace méditerranéen élargi.

- ***La décroissance de la puissance américaine***

Globalement les Etats-Unis depuis la présidence Obama – mais ce phénomène s'est accéléré sous Trump – ont engagé un retrait significatif des forces mais aussi, d'une certaine manière de leur volonté d'agir sur l'espace occidental (de l'Europe au Golfe). Les désengagements militaires (total d'Afghanistan, partiel d'Irak et du Golfe) en attestent. En Afrique, la question est également posée. Avant la guerre en Ukraine, les Américains avaient très largement allégé leur dispositif au sein de l'OTAN et la sixième Flotte – qui régna cinquante ans sur la Méditerranée – n'offrait plus qu'une présence allégée voire symbolique. Nonobstant la fourniture désormais importante, d'armes à l'Ukraine, ils ont engagé un retour en force sur l'espace euro-méditerranéen tant sur le plan terrestre que maritime. Reste à savoir si ce retour militaire opéré face à l'invasion russe se maintiendra dans la durée.

- ***La périphérisation de la Méditerranée***

Même si la guerre en Ukraine a replacé les opérations militaires (et notamment navales) en Méditerranée au cœur de la problématique de la sécurité actuelle, les tendances stratégiques

lourdes montent un déplacement du centre stratégique du monde vers le Pacifique. Les Etats-Unis ont acté que la future confrontation politico-économique se ferait avec la Chine. Elle a d'ailleurs déjà commencé. Dans ce schéma, l'Europe et la Méditerranée sont renvoyés à un finistère. La fin programmée de l'exploitation des ressources non renouvelables du Golfe et d'Afrique du Nord, déplace le centre de gravité du monde vers l'Est.

Situations et contingences

« La casserole est sur le feu ! » a dit un orateur, pour parler de la situation géopolitique en Méditerranée, mais dans le cas présent, on peut ajouter qu'il s'agit d'une cocotte-minute dont la soupape est bloquée.

La fluidité des dites situations est particulièrement préoccupante. Rien n'est acquis, aucune position n'est garantie, que l'on se place au Sud et même au Nord (et c'est un grand changement) où la guerre ukrainienne a fait voler en éclat les certitudes et la fallacieuse image d'une éternelle stabilité.

Les phénomènes de fragmentation et de dislocation sont en marche au Sud comme au Nord. Des pays comme la Libye ne sont pas sûrs de jamais retrouver leur unité. La Syrie et l'Irak sont des fictions d'Etats unitaires, ne parlons pas du Yémen. Au Nord, longtemps épargné, les mouvements indépendantistes fleurissent (Catalogne, Ecosse...) La Russie essaye de démembrer l'Ukraine et demain, peut-être, sera-ce le tour de la Moldavie.

La destruction du multilatéralisme se poursuit. Les processus européens (Partenariat euro-med, Union pour la Méditerranée) ont disparu ou sont limités à de modestes coopérations ; le multilatéralisme issu des traités de 1945, est en train d'être effiloché tout comme les processus collectifs de résolution des crises et conflits. Le règlement des conflits par la force redevient une option acceptable. Poutine en envahissant

l'Ukraine a ouvert la boîte de Pandore.

La guerre à l'Est a fait naître une crise agricole majeure pour tous les pays de la zone euromed. Mais alors que les Européens rencontreront des difficultés, la crise touchera de plein fouet les pays du Sud et de l'Est ; déjà l'Égypte, la Tunisie et le Liban, sont en état de pénuries massives et des révoltes (du pain ou de la faim comme on les appelait dans les années 1980) sont désormais à craindre accroissant l'instabilité latente et la faiblesse des gouvernements locaux.

Cette situation de crise générale peut entraîner des risques conflictuels aggravés et la montée du terrorisme. Des gouvernements peuvent engager des aventures extérieures pour compenser des crises internes ; d'autres peuvent considérer que c'est le moment pour vider de vieilles querelles. On risque de passer de l'épidémie de Covid à l'épidémie de guerres.

Des réponses improbables

Peut-on, face à un tel panorama géostratégique dégradé imaginer des réponses politiques ?

Force est de constater qu'aucun pays où organisations internationales n'est à même de le faire.

Les Etats-Unis ont perdu de leur aura et sont même source de défiance chez d'anciens alliés notamment arabes (Golfe, Egypte, etc.)

L'Union européenne a produit deux textes récents. L'un sur une « nouvelle » politique méditerranéenne : « l'Agenda méditerranéen ; l'autre sur les questions de défense et de sécurité : la « Boussole stratégique », censée répondre à la crise ukrainienne. Or, dans les deux cas, les propositions sont plus faibles que celles engagées il y a vingt-cinq ans et plus : le Partenariat euro-méditerranéen de Barcelone de 1995 et l'initiative d'Helsinki de 1994 sur la sécurité.

Dans l'Agenda, seul le changement climatique apparaît comme une nouveauté ; le reste est la répétition d'anciennes propositions. A titre d'exemple, Helsinki prévoyait un déplacement de 60.000 hommes à 60 jours. Le texte de la Boussole en affiche 50.000 !

Une réponse « occidentale » élargissant à l'ensemble atlantique pourrait s'imaginer mais dans ce cas, la réponse de l'OTAN ne peut que se concevoir dans la sphère sécuritaire et avec le risque d'un revirement toujours possible des Etats-Unis – (que ce serait-il passé face à la crise ukrainienne avec une deuxième administration Trump ?)

Le problème avec les Etats-Unis, est qu'ils pèsent dans une situation donnée quand ils sont là et aussi quand ils ne le sont pas !

Que faire ?

Les outils manquent. Les anciens processus sont obsolètes ou bloqués. Cependant, la crise — qui veut dire « décision » en grec—, est peut-être le moment pour les audacieux de rebattre les cartes. Tout en laissant passer les processus de violences et les blocages politiques en tous genres, il faut se remettre sur le chantier.

Reprendre les travaux de la Charte euroméditerranéenne de 1999 est peut-être une voie. Réévaluer les textes anciens à l'aune de la situation actuelle peut se révéler fécond.

Et, surtout, il faudra faire preuve d'imagination.



Sommaire

- 3 L'espace euro-méditerranéen face à des risques multiples
- 5 Une rencontre nécessaire
- 6 Les invités et participants à la Rencontre Cybèle 11

Actes publiés

- 9 Présentation géopolitique du thème
par Monsieur Erwan Lannon
- 16 Les conséquences des conflits au Moyen-Orient
par le vice-amiral d'escadre (2S) Patrick Hébrard
- 19 La bande de conflits dans la Méditerranée élargie
par le vice-amiral d'escadre (2S) Ferdinando Sanfelice di Monteforte
- 24 La redéfinition des zones maritimes en Méditerranée
par Monsieur Elie Jarmache
- 29 Migrations en Méditerranée
par Madame Catherine Wihtol de Wenden
- 36 Les soulèvements populaires dans la région méditerranéenne
par Madame Agnès Levallois
- 39 La Chine, l'Iran et les monarchies du Golfe arabe en Méditerranée
par le Général de brigade aérienne (2S) Jean-Vincent Brisset
- 44 Les Etats-Unis et la Méditerranée : une durée sans constance
par Monsieur Jean-François Daguzan

Synthèse et conclusions

- 49 De l'épidémie de Covid à l'ombre de la guerre
par Monsieur Jean-François Daguzan

L'association remercie ses soutiens



ASSOCIATION EUROMED - IHEDN
Contact : Jean François COUSTILLIERE, président, Tél : 06 34 19 28 79
Courriel : association-euromed-ihedn@wanadoo.fr • Site : www.euromed-ihedn.fr